

MUMBA

LE GORILLE INDOMPTABLE

*Biographie d'un gorille-esclave
mort en captivité dans un
jardin zoologique au Canada*



VIVIAN NGUEPI DONGMO

MUMBA, LE GORILLE INDOMPTABLE

**Biographie d'un gorille-esclave mort en captivité dans un
jardin zoologique au Canada**

VIVIAN NGUEPI DONGMO

Copyright Vivian Nguepi Dongmo, 2012

ISBN: 978-2-9813503-0-5

ISBN : 978-2-9813503-1-2 Version PDF

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du
Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Du même auteur : À paraître :

KÉBEC-IMMIGRANISTAN

**Khmers bleus, protocoles nazionalistes et scientologie de
l'immigration triangulaire**

Proverbe

«Tant que les gorilles n'auront pas leur propre biographe, les histoires de chasse ne glorifieront que les chasseurs».

Proverbe africain

Dédicace

À Huguette, la regrettée mère adoptive de Mumba

Que ton affection pour Mumba puisse servir d'exemple à cette société Occidentale plongée à tout jamais dans les ténèbres de l'indifférence, de l'intolérance et du racisme.

Remerciements

Opportunity Africa

www.opportunityafrica.org

Société d'histoire de la Haute Yamaska, Granby, Canada

www.shhy.info

Musée canadien de la Nature, Ottawa, Canada

www.nature.ca

Table des matières

PROVERBE.....	3
DÉDICACE.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
PRÉFACE.....	7
AVANT-PROPOS.....	9
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION.....	11
CHAPITRE 2 : LA CAPTURE DU BÉBÉ-GORILLE.....	13
CHAPITRE 3 : L'ARRIVÉE DU BÉBÉ-GORILLE AU CANADA.....	19
CHAPITRE 4 : LA JOURNÉE TYPIQUE DU BÉBÉ-GORILLE.....	25
CHAPITRE 5 : MONSIEUR SINGE, UN NOËL SOUS LES GRENADES ET LES BOMBES LACRYMOGÈNES.....	35
CHAPITRE 6 : LE DÉPART POUR LE ZOO ET LA VIE CONJUGALE DE MUMBA....	42
CHAPITRE 7 : ENTRE LE GORILLE ET LE CHIMPANZÉ, QUI EST LE PLUS FORT ?54	
CHAPITRE 8 : MUMBA, ZIRA ET LE VIAGRA.....	61
CHAPITRE 9 : LES CONDITIONS DE VIE AU ZOO DE GRANBY	70
CHAPITRE 10 : MUMBA, CANDIDAT À LA CANDIDATURE.....	74
CHAPITRE 11 : LE DÉCÈS ET LA NÉCROPSIE DE MUMBA.....	77
CHAPITRE 12 : LA NATURALISATION ET LE SQUELETTE DE MUMBA	87
CHAPITRE 13 : FROZEN MUMBA.....	95
CHAPITRE 14 : LES AUTRES GORILLES CÉLÈBRES DANS LE MONDE.....	99
SIDONIE, MA GORILLE ET MOI	99
NFUMI NGUI, LE GORILLE BLANC	101
SHOU, LE CAMEROUNAIS DU JAPON.....	104
RIGO, NNOM NGUI AU PAYS DES KANGOUROUS.....	105
KOKO, L'AFRO-AMÉRICAIN.....	107
CHAPITRE 15 : CAMEROUN, UNE DIPLOMATIE DE GORILLE, DE PRÉSENCE, ET D'EXTERMINATION	108
CHAPITRE 16 : LA LEÇON D'ÉTHIQUE ET DE POLITIQUE	112
CONCLUSION.....	119
ANNEXE.....	122
COMMUNIQUÉ DU ZOO DE GRANBY.....	122
BIBLIOGRAPHIE.....	125

Préface

Dans *Mumba, le gorille indomptable*, l'auteur nous présente le destin exceptionnel d'un gorille né au Cameroun mais capturé tout petit et emmené au Canada pour une expérience originale : être élevé comme un bébé humain par le couple Charron.

Avec un luxe de détails, l'auteur décrit l'existence hors du commun d'un animal né sauvage mais sur lequel on pratiquera des expériences nouvelles d'éducation – du moins prétendues telles.

En effet, ce qui pouvait paraître normal en 1961 – date de la capture de Mumba – ne peut que scandaliser de nos jours, où le respect de la nature sauvage fait partie des mentalités. Mais à cette époque pas si lointaine, en vérité, on est allé jusqu'à vouloir élever un primate comme un humain puis, après l'avoir enfermé dans le zoo de Granby au Canada, jusqu'à lui imposer des femelles pour le faire procréer. On prétendait ainsi faire adopter un comportement naturel à un malheureux animal élevé justement hors de son milieu naturel, tout cela sous couvert d'une excuse pitoyable : la préservation de son espèce. Une telle intention fait songer à la chanson *le Singe* du regretté Jean Ferrat, notamment à son refrain :

C'est fou ce que je m'acclimate

Au jardin d'acclimatation

Où l'on conserve les primates

En bon état d'conservation !

Gageons que si Mumba avait su chanter, ce refrain lui serait venu tout naturellement aux lèvres !

Rien d'étonnant, dans ce cas, à ce que l'auteur présente le zoo comme un nouveau Guantanamo. Ne seront pas non plus oubliées les diverses expériences auxquelles le malheureux gorille sera soumis, sans oublier la bataille juridique que déclencha son décès, au sujet notamment de la conservation de ses restes. Un chapitre spécial évoque également le destin d'autres gorilles captifs, eux-mêmes sujets d'expériences et de controverses.

Lire cet ouvrage, c'est contribuer à l'indignation que doit susciter le sort du malheureux Mumba et de ses semblables et ajouter sa pierre à ce colossal édifice que doit représenter un véritable respect de la nature et des animaux. Un grand merci à l'auteur de ce livre d'y avoir lui-même contribué avec talent.

Thierry Rollet, Écrivain et Agent littéraire

Avant-propos

Généralement lorsque les Occidentaux écrivent des livres sur les gorilles, il s'agit des livres scientifiques et quand les Africains font de même, on parle de livres de contes. Eh bien, ceci n'est pas un livre de contes, encore moins un livre scientifique. C'est la biographie de Mumba. L'histoire vraie de Mumba, gorille extraordinaire et plénipotentiaire des forêts du bassin du Congo auprès des forêts boréales du Canada. C'est une histoire entièrement vraie et écrite exclusivement à partir d'une revue de la littérature et des archives de presse depuis l'année 1961 jusqu'à 2010. Écrite aussi, à partir d'informations obtenues grâce à la loi canadienne sur l'accès à l'information.

Je ne saurais débiter cette triste histoire sans emprunter à cette légende des indiens d'Amérique. Pensez-y deux fois, dit cette sagesse.

«Une vieille légende indienne raconte qu'un brave indien trouva un jour un œuf d'aigle et le déposa dans le nid d'une poule de prairie ».

L'aiglon vit le jour au milieu d'une portée de poussins de prairie et grandit avec eux. Toute sa vie, l'aigle fit ce qu'une poule de prairie fait normalement. Il chercha dans la terre des insectes et de la nourriture. Il caqueta de la même façon qu'une poule de prairie. Et lorsqu'il volait, c'était dans un nuage de plumes et sur quelques mètres à peine. Après tout, c'est ainsi que les poules de prairie sont censées voler. Les années passèrent et l'aigle devint très vieux. Un jour, il vit un oiseau magnifique planer dans un ciel sans nuages. S'élevant avec grâce, il profitait des courants ascendants, faisant à peine bouger ses magnifiques ailes dorées.

-Quel oiseau splendide ! Dit notre aigle à ses voisins.

-Qu'est-ce que c'est ?

-C'est un aigle, le roi des oiseaux, caqueta sa voisine.

-Mais il ne sert à rien d'y penser deux fois. Tu ne seras jamais un aigle.

Ainsi l'aigle n'y pensa jamais deux fois.

Il mourut en pensant qu'il était une poule de prairie.

Vous est-il arrivé de penser que vous étiez une poule de prairie ? Pensez-y deux fois...

Si après plusieurs années on a voulu éduquer les indiens dans les pensionnats canadiens comme des Blancs, il est évident aujourd'hui que les ravages sont irréversibles. « Cet héritage douloureux des pensionnats indiens pèse sur des générations d'autochtones éduqués dans ces écoles dont le but avoué était l'assimilation. Des milliers d'autochtones réclament excuses et dédommagements. Ils demandent à guérir de leur enfance volée ». Ils devraient perdre tout contact avec leurs parents et leur culture. Perdre leur identité.

Pensez-y deux fois.

Que dira-t-on des gorilles qui ont été élevés comme des humains ? Mumba le gorille est-il mort en pensant qu'il était un humain ?

Pensez-y deux fois. Dit la sagesse indienne.

Chapitre 1 : Introduction

Depuis l'époque coloniale, l'Afrique a toujours été le fournisseur traditionnel des zoos et cirques à travers le Monde. Les marchands d'animaux exotiques étaient essentiellement représentés par les colons qui considéraient leurs colonies comme leurs réserves privées de chasses, réglementant par-là même l'accès des autochtones à leurs propres ressources naturelles.

En ces années 1960, c'est les années d'indépendance en Afrique, du fond de la forêt les gorilles perçoivent l'écho des festivités en provenance des villages, les populations dansent au son des tam-tams et des tambours. Tant mieux si tout le monde est content, les gorilles aussi. Mais ils sont loin de se douter que les armes des révolutionnaires jadis pointées contre les colons blancs vont bientôt être dirigées contre eux. Que la relative indépendance et paix, ainsi que la bonne humeur des humains, se transformeront bientôt en acte de génocide de leur race animale.

Avec l'indépendance, l'anarchie, la corruption et la démagogie, s'installent. Les responsables négligent la protection de la nature. La pauvreté, les conflits et les modifications des structures sociales et économiques font de plus en plus pression sur la faune. De nombreux animaux sont décimés et sont aujourd'hui en voie de disparition due à la perte de leur habitat et au commerce international des espèces exotiques.

Sous des prétextes fallacieux d'humanitaire animal et d'ingérence écologique, de nombreuses espèces exotiques prennent le chemin de l'Occident où dans les zoos, ils sont

mis à contribution pour satisfaire la curiosité des hommes tout en contribuant à leur développement économique.

Chapitre 2 : La capture du bébé-gorille

Il y a des immigrants qui rêvent de Toronto, de Washington, de Paris ou de Singapour. Mais rien, vraiment rien et absolument rien ne prédestinait Mumba à passer quarante-huit années de sa vie en captivité dans un Guantanamo zoologique au Canada.

Quelque part, probablement dans l'épaisse forêt équatoriale du sud-est Cameroun, celle qui fait partie de la forêt du bassin du Congo. Dans ce qui deviendra trente ans plus tard les parcs nationaux de Lobéké, de Boumba-Bek et Nki, près des villages habités par les peuples Bantou et les peuples autochtones Baka, une femelle gorille mettait au Monde un bébé-gorille. Le groupe social de gorilles, sous la dominance d'un mâle au dos argenté, le père du bébé-gorille, s'agrandissait ainsi d'un nouveau membre. Le bébé-gorille partageait son éducation entre sa mère et son père qui lui apprenaient les rudiments et les secrets de la forêt, à reconnaître son alimentation composée de feuilles, fruits et champignons. Mais aussi les moyens de communication et de survie, ainsi que les signaux d'alerte. Le bébé-gorille devrait apprendre à se déplacer dans l'épais feuillage de la forêt, mais aussi à reconnaître tous les autres animaux qui partagent avec lui le vaste écosystème forestier.

La journée typique de ce groupe de gorilles était alternée entre la recherche de nourriture pendant le jour et l'établissement d'un campement où le groupe social passait la nuit. Jamais pas plus loin d'un rayon de vingt-cinq kilomètres. Au fil des périples dans la forêt dense tropicale, la famille gorille se rapprocha des villages et découvrit les

plantations des villageois. Ce fut, aussi la découverte de nouvelles variétés de fruits très succulents et pourtant très rares et inexistantes dans la forêt profonde : la banane douce et le cacao. La famille gorille s'alimenta en laissant des dégâts.

Comme dans tous les villages africains, c'est le chant du coq qui annonce la levée du jour. Pendant que les jeunes filles vont chercher de l'eau au marigot, les autres femmes préparent le petit-déjeuner composé d'aubergines bouillies et pimentées associées à la banane-plantain auquel on ajoute de la bonne viande de gibier à volonté. Les hommes, quand ils ne vont pas à leurs travaux champêtres, préparent le matériel de chasse et de pêche. Ce matin, ils doivent parcourir des kilomètres dans la forêt pour une partie de chasse communautaire. Ils rassemblent tout le matériel nécessaire y compris les provisions de nourriture, car ils ne seront pas de retour avant plusieurs jours. Il y a quelques jours déjà, ils avaient posé des pièges sur les pistes de passage des animaux qu'ils avaient repérés lors d'une précédente partie de chasse. Cette deuxième expédition sera plus facile, il faudra tout simplement récupérer le gibier qui aura été pris aux pièges et réactiver ces derniers.

Après le départ des hommes, c'est au tour des femmes de prendre la route des champs et des forêts alentours à la recherche des fruits de mangue sauvages, d'ignames sauvages, des champignons, des légumes sauvages et autres produits forestiers non ligneux.

À travers les sentiers qui serpentent les forêts, les femmes se rencontrent et échangent quelques formules de politesse et s'enquière des nouvelles des familles et des hameaux alentours d'où elles viennent respectivement.

Traditionnellement chasseurs, cueilleurs et nomades, les efforts de sédentarisation des peuples autochtones Baka les poussent à créer des plantations rudimentaires et provisoires contrairement à leurs voisins bantous. Malgré tous les efforts déployés, nombreuses sont les plantations à l'abandon et qui sont généralement en friche. On y retrouve çà et là quelques bananiers-plantain, des tiges de piments et de manioc ainsi que d'aubergines noyées dans une grande plantation de cacaoyers sur laquelle la forêt reprend peu à peu ses droits.

Un groupe de femmes s'approcha de l'une des plantations et c'est avec consternation qu'elles découvrirent qu'un groupe de gorilles était passé par-là et s'était servi dans les semis. On pouvait voir çà et là des troncs de bananiers arrachés, des pelures de bananes, des herbes couchées et des cabosses de cacao éparpillées. Il ne faisait aucun doute. C'étaient les singes, les grands singes qui, apercevant les femmes s'éloignèrent en pénétrant dans la forêt à grand bruit, non sans prendre la peine de les narguer.

De retour, des exposés circonstanciés des faits ont ainsi été présentés aux hommes restés au village. Après avoir écouté religieusement et remercié le ciel que les femmes n'aient pas été attaquées par les gorilles, ils décidèrent d'attendre le retour des autres hommes engagés dans une partie de chasse depuis peu.

À leur retour, une équipe mixte composée de Baka et de Bantou fut ainsi désignée pour faire la chasse au groupe de gorilles qui semait la destruction dans les plantations, d'autant plus que des nouvelles qui parvenaient d'un village voisin signalaient la présence des mêmes gorilles dans les environs.

À l'aide des carabines et des cartouches de chevrotines fournies par un paysan Bantou, ainsi que du matériel rudimentaire de chasse : lances, flèches et autres, le groupe mixte de chasseurs décida de faire la reconnaissance dans les environs du village, présumant que les gorilles n'étaient pas loin et qu'ils reviendraient. Les chasseurs, avant de s'engager dans la forêt, avaient pris soin de s'enduire de décoctions de feuilles, d'herbes, de sève et d'écorces d'arbres tropicales écrasées. Ceci leur permettra de masquer leurs odeurs humaines au profit de celles de la forêt, les rendant ainsi « inodores » et non « repérables » par les gorilles. Une pratique qui était alors courante à cette époque.

Après une journée entière de marche dans l'épaisse forêt et à la tombée de la nuit, soudain une sorte de bruit terrible déchira la forêt. Un gorille mâle au dos argenté, le *silverback*, se fraya un chemin en direction des chasseurs, en faisant voler en éclats les branches d'arbres et en ouvrant l'épais feuillage, puis il se dressa ensuite majestueusement sur ses deux pattes, lançant un regard autour de lui. Contrôlant de cette position tous les mouvements suspects autour de lui. Son odeur désagréable envahissait la forêt et parvint jusqu'aux chasseurs qui avaient pris le temps de se dissimuler dans les herbes tout en restant immobiles.

« *Toi pas bouger, toi rester calme* », lança un chasseur professionnel Baka à un Bantou visiblement terrifié par l'imposante stature qui se dressa là devant lui.

Pendant ce temps le groupe social prit le temps de progresser afin de se mettre à l'abri à une certaine distance. Le cri que venait de lancer le *silverback* était généralement un cri d'alerte. La responsabilité de la protection du groupe social de gorilles incombe au gorille au dos argenté. C'est pour cela qu'il est la première cible des chasseurs. Mais il

est parfois préférable de l'abattre en présence des autres. Les autres gorilles, voyant leur chef ainsi tué, perdent ainsi toute velléité de résistance. Le groupe s'éparpille dans la forêt, les rendant aisément vulnérables. Raison pour laquelle les chasseurs laissèrent le *silverback* les conduire vers le groupe social des gorilles.

Après un certain temps, debout sur ses deux pattes et face à l'immobilité des chasseurs, le *silverback* se retourna, concluant à une menace faible. Lorsqu'un gorille se tient debout sur ses deux pattes arrière, il est généralement moins offensif. C'est quand il est sur ses quatre pattes qu'il devient dangereux, car il peut surgir et attaquer de nulle part.

Les chasseurs Baka ont l'extraordinaire capacité de mimer les cris des animaux, les mettant ainsi en confiance, se rapprochant d'eux sans crainte de les voir s'éloigner. Ce qu'ils firent. Les chasseurs approchèrent alors du groupe sans se faire repérer. À une distance raisonnable, ils décidèrent de tirer sur le *silverback* à l'aide d'une carabine de chasse. Celui-ci tomba non sans avoir essayé de se défendre et de protéger son groupe, ce qui entama la résistance des autres gorilles du groupe qui se mirent à courir dans tous les sens. La suite fut évidente. La famille gorille fut décimée, les autres prirent la fuite. La maman-gorille essaya à l'aide de son corps de protéger son bébé, s'offrant ainsi vulnérable aux cartouches des chasseurs. Elle tomba et son bébé s'agrippa désespérément contre elle, espérant sa protection maternelle. Hagar, il observait cette méchante race s'approcher de lui, l'arrachant du corps de sa mère. Il n'avait pas encore réalisé ce qu'était la mort. C'est ainsi que notre bébé-gorille fut pris. Ce fut le début de toute une vie de captivité.

Le site de chasse se transforma en abattoir communautaire. Tant de gorilles morts représentaient une importante quantité de viande. Un messager fut envoyé aux villages informer les villageois, qui firent immédiatement mouvement vers le site afin de procéder à la récolte de venaison. Quant au bébé-gorille, il fut ensuite ramené au village où, à l'aide d'une liane, il fut maintenu attaché à un arbre près des cases en terre battue.

C'est une décision du conseil, tenu dans la case à palabres du village, qui donna l'autorisation de le vendre aux marchands d'animaux exotiques. Les nouvelles qui parvenaient depuis la capitale évoquaient des blancs qui en faisaient la demande. C'est en tant qu'orphelin et comme esclave enchaîné que notre bébé-gorille fut, donc livré et trahi par ses voisins, par ceux-là mêmes qui étaient censés assurer sa protection. Le bébé-gorille fut ensuite vendu à des marchands d'animaux et se retrouva ainsi dans un zoo en Allemagne avant d'être à nouveau vendu au Canada.

Chapitre 3 : l'arrivée du bébé-gorille au Canada

On l'attendait depuis longtemps, la nouvelle acquisition du jardin zoologique de Granby près de Montréal au Canada. Avec quelques inquiétudes cependant. L'arrivée du gorille avait été retardée d'une semaine par le zoo de Hambourg en Allemagne, parce qu'il souffrait d'un léger rhume. Les gorilles ne voyagent pas si facilement que les humains en avion. Il avait fallu l'y habituer. Pour le faire, quatre vols d'entraînement avaient été nécessaires afin qu'il s'habitue aux bruits, à l'altitude et aux mouvements. De plus, avant d'embarquer pour le Canada, il avait été privé de nourriture pendant toute la journée précédente du trajet et était resté à jeun pendant toute la durée de la traversée de l'atlantique, soit environ douze heures.

C'est à bord d'un avion DC 8 de la compagnie de transport aérien KLM que notre bébé-gorille est arrivé à l'aéroport international de Montréal-Dorval le 25 juillet 1961 à dix-sept heures et quinze minutes, en provenance de Hambourg en Allemagne. Au bord de la passerelle pour l'accueillir, se tenait le directeur du zoo de Granby *himself*, M. Charbonneau, accompagné de ses directeurs de services et des parents adoptifs du bébé-gorille, des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle, ainsi que de nombreux curieux. Ce jour-là, les journalistes avaient reçu des ordres de mission assez bizarres : « Vous devez vous rendre de toute urgence à l'aéroport, interviewer un gorille ». Près d'une centaine de journaux à travers le Canada avaient relaté l'arrivée du bébé-gorille. C'était un événement majeur au Canada en cette année 1961.

« Un gorille promu à la gloire au Canada », titrait *Montréal-matin* le 10 août 1961.

« Le Canada aura, aussi son gorille savant », renchérissait *le Devoir de Montréal* le 12 août 1961. « Aussitôt descendu de l'avion, le bébé-gorille sauta et se jeta dans les bras du directeur du zoo, s'y agrippant tel un enfant dans les bras d'un étranger compatissant, maugréant et nerveux, clignant des yeux. Il était visiblement surpris et totalement égaré après un aussi long voyage. Mais il lui mordit également le bras. Il refusa de se prêter aux singeries et aux grimaces dont sa gent est célèbre, à la grande déception du parterre de journalistes et photographes présents. Il sourit tout de même parfois et serra la main de quelques personnalités contre son gré ». Après plusieurs heures de jeun, on comprend qu'il avait besoin d'un repas.

Notre gorille n'était qu'un bébé-gorille et le tout premier au Canada. Le zoo ne possédait pas d'expertises en ce qui concerne les primates et de plus les installations n'étaient pas adéquates pour son éducation. L'adoption d'un bébé gorille exige des soins particuliers et requiert autant d'attention et d'affection qu'envers un bébé humain. Ainsi le zoo expérimenta ce qui allait être une grande première au Canada. Il décida de confier le futur bébé-gorille à une famille adoptive n'ayant aucun préjugé envers les animaux et encore moins avec les races, afin d'assurer son éducation et de lui prodiguer les soins nécessaires à sa croissance, pour que sa transition et son intégration entre sa vie de singe auprès de ses parents dans son écosystème des forêts et celle du milieu dit « civilisé » des Blancs d'Amérique soit une réussite.

Deux ans auparavant, dans un au zoo en Suisse, une expérience similaire avait été conduite. Les autorités d'un zoo élevèrent deux bébé-gorilles dans deux environnements

affectifs différents. L'un avec sa mère dans un zoo et l'autre au sein d'une famille où il bénéficia des mêmes attentions et de la même affection qu'un enfant. Après deux ans, on n'observa aucune différence significative dans la croissance et le comportement des deux gorilles. Ce qui amena à conclure que, dans un environnement familial humain et adéquat, un gorille peut bien s'épanouir. De plus, par le passé, un bébé-gorille d'un zoo était mort par manque d'affection et depuis, les zoos ont développé des pratiques d'éducation de gorille domestique, consistant en une attention et en des soins particuliers.

Forts de ces expériences, les responsables du zoo de Granby se sentaient rassurés, d'où leur décision de confier le bébé-gorille à une famille adoptive.

Le couple Charron fut sélectionné sur plus de mille candidatures. M. Charron ne travaillait pas pour le zoo mais avait une certaine expérience des animaux. « Il était impliqué dans toutes sortes d'affaires », déclara cinquante ans plus tard l'une de ses filles dans une entrevue sur une chaîne de télévision canadienne. Son épouse Huguette, une jeune femme de vingt-quatre ans, ne rêvait que d'une chose, avoir un enfant. En vérité, peu lui importait qu'il fût un gorille ou un humain ! Cette proposition de bébé-gorille à adopter tombait, donc fort bien.

M. Charbonneau donna des instructions particulières au couple, le priant de bien vouloir l'élever comme s'il s'agissait de leur propre enfant. Il insista sur le fait que, du fait d'être un gorille, il était plus fragile qu'un bébé humain. Le bébé-gorille avait besoin de beaucoup d'affection. Sinon il pourrait mourir et l'affection, on le sait, ne peut se donner qu'à la maison au sein d'une famille heureuse et unie et qui en avait à revendre.

Le bébé-gorille devrait être complètement domestiqué avant son arrivée au zoo. Le couple devrait l'élever en lui donnant l'illusion qu'il était dans une famille de gorilles et que l'on tenait à lui au même titre qu'un enfant. Il était très sensible et pourrait mourir de chagrin si ses parents ne l'aimaient pas, ne le couvaient d'affection et ne prenaient pas soin de son état de santé, par exemple. Toutes ses recommandations étaient inutiles, car Huguette savait bien ce qu'elle avait à faire. Désormais, c'était son bébé.

Les gorilles sont très fragiles des poumons, un autre bébé-gorille était mort d'infection pulmonaire alors que celui-ci devait venir au Canada. Le gorille est l'un des animaux le plus difficile à éduquer en captivité. Il peut vite tomber malade, s'isoler dans un coin, refuser de s'alimenter, quitte à se laisser mourir de faim. Ses parents devraient jouer avec lui et deviner, si son regard était triste, si sa vivacité baissait, éviter que le bébé-gorille ait le moindre trac ou ennui, surveiller constamment son état de santé et ses réactions. Ils pouvaient même le prendre dans leurs bras, lui parler et lui chanter des mélodies. Ses gestes devraient être étudiés et ses caprices satisfaits, mais il faudrait, aussi être ferme et lui donner une tape quand il commettrait une faute. Dès que le bébé-gorille se rendit compte qu'il aura pour parents adoptifs le couple Charron, il commença à leur montrer de l'affection, ainsi que devait le déclarer par la suite sa mère adoptive.

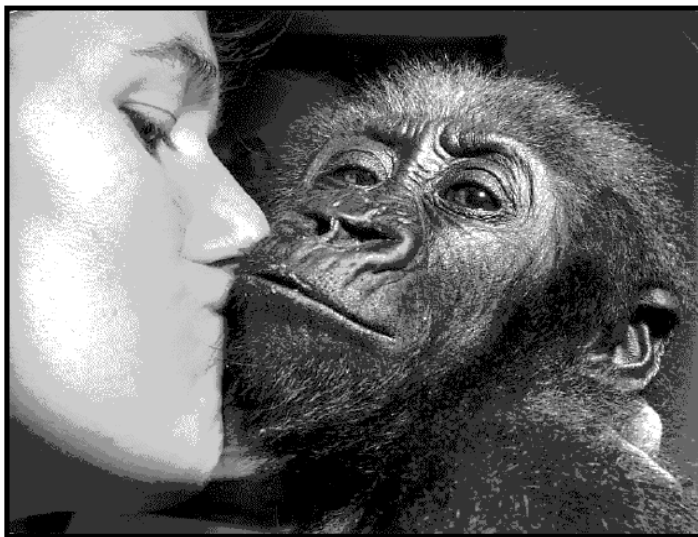
Le bébé-gorille avait été acquis à raison de quatre mille dollars auprès d'un marchand d'animaux, et le bébé avait, comme on le sait déjà, séjourné pendant quelques temps en Allemagne où, selon les informations, il avait terminé son « noviciat », mais son éducation restait à parfaire.

Jusqu'alors, notre bébé-gorille portait le nom provisoire et affectif de Dédé, qui lui avait été donné par ses parents

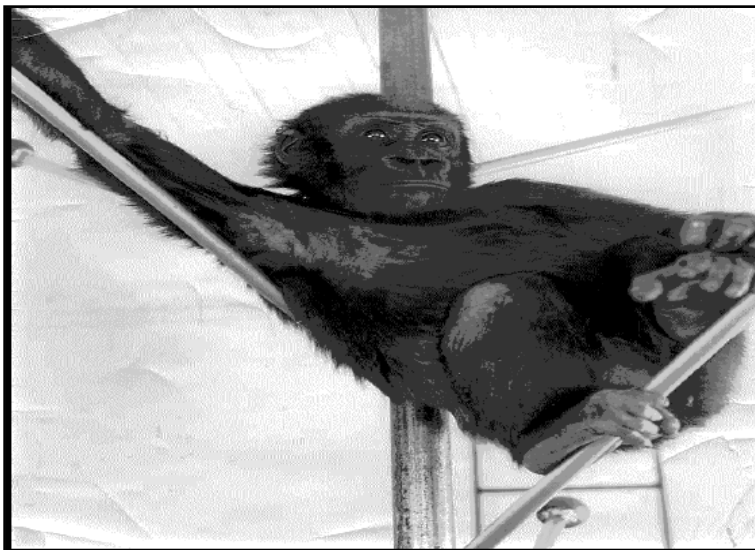
adoptifs. Puisqu'il faisait partie de l'environnement familial, il fallait bien le personnaliser en lui trouvant un nom définitif. Très vite, le zoo organisa à cette fin un concours durant une émission télévisée sur les chaînes de Radio-Canada. Le gagnant devait recevoir un prix digne de la valeur du gorille : un voilier tout équipé, un ensemble de camping et de recherche scientifique. C'est à la suite de ce concours que le nom de Mumba fut choisi.



Mumba et sa mère adoptive. Photo Marcel Cognac, Collection Société d'histoire de la Haute-Yamaska, Fonds Société zoologique de Granby, Québec, Canada



Mumba et sa mère adoptive. Photo Marcel Cognac, Collection Société d'histoire de la Haute-Yamaska, Fonds Société zoologique de Granby, Québec, Canada



Mumba, des moments de détente sur un « arbre en fer ». Photo Marcel Cognac, Collection Société d'histoire de la Haute-Yamaska, Fonds Société zoologique de Granby, Québec, Canada

Chapitre 4 : La journée typique du bébé-gorille

Les quartiers de Mumba étaient déjà aménagés au sein de la famille Charron et le directeur du zoo précisa dans une conférence de presse tenue à l'aéroport au moment de l'arrivée du bébé-gorille, que «son éducation ne se ferait pas seulement dans le but de le maintenir en captivité, mais aussi pour faire face à toutes situations et à toutes sortes d'exigences et manifestations où le bébé-gorille pourrait s'avérer utile». En plus de la location et de l'aménagement d'une ferme, une allocation fut d'ailleurs offerte à ses parents adoptifs. Environ vingt-cinq dollars par semaine pour assurer ses besoins immédiats.

Vingt-cinq dollars en 1961 c'est l'équivalent de 250 dollars aujourd'hui. Le salaire minimum hebdomadaire d'un immigrant. Acquérir un gorille n'est pas une mince affaire, assurer son éducation jusqu'à maturité n'en n'est pas moins une autre.

La journée typique du bébé-gorille commençait à 7 heures lorsqu'il se réveillait. Les gorilles étant des végétariens, son petit-déjeuner, comme son déjeuner et son souper, étaient composés en majorité de fruit et légumes, de lait et de suppléments de vitamines. La formule spéciale avait été préparée par un spécialiste du zoo de San Diego en Californie. Durant la journée, le bébé-gorille jouait dans la maison, il était fasciné par les ustensiles de cuisine qu'il considérait comme ses jouets et dominos.

Vers onze heures, il faisait une sieste. Puis à deux heures de l'après-midi, après qu'un déjeuner léger lui eut été servi, le bébé-gorille jouait dehors avec sa maman adoptive et à l'intérieur si le temps était maussade.

Après les jeux de l'après-midi, vers quatre heures venait l'heure du souper. Il prenait ensuite un bain et était humecté avec l'huile de la lanoline à l'aide d'une éponge, pour lui donner un poil soyeux. Le bébé-gorille détestait prendre sa douche à tel point que sa mère adoptive dut l'y contraindre par des moyens coercitifs. Puis, venait ensuite le moment de dormir. Il dormait dans une cage afin de le préparer à sa captivité mais également en prévention d'une fuite dans la nuit. On ne sait jamais avec les gorilles. Durant l'hiver, il restait confiné dans ses appartements à l'intérieur.

Le petit-déjeuner de Mumba était composé de :

- 240 ml de lait enrichi additionné de granules ;
- Une tranche de pain avec du beurre de cacahuètes ;
- Une demi-orange ;
- Une demi-banane ;
- Deux feuilles de laitue ;
- Une cuillère à soupe de raisins secs ;
- Une tasse de gruau mélangé à du lait ;
- Une cuillère à café de vitamines en granules ;
- Une cuillère à café de supplément riche en sels minéraux.

Son petit-déjeuner était toujours pris à des heures fixes entre 7 heures et 7 heures 30. Mumba mangeait lentement, il prenait tout son temps, il lui fallait une heure pour achever son petit-déjeuner.

J'avoue que pour un gorille venant de forêts africaines, ce n'était pas mal comme entrée pour débiter la journée, et nous sommes en 1961, s'il vous plaît.

Cinquante ans après, lorsque je compare ce petit-déjeuner au mien, constitué d'une simple tasse de thé au citron non pas par choix mais pour des raisons financières évidentes que vous connaissez, c'est sûrement moi qui fais figure de singe.

À onze heures, Mumba prenait son déjeuner composé de :

- 240 ml de lait, la même quantité et qualité que celles prises au petit-déjeuner ;
- Un œuf dur salé ;
- Deux tiges de céleri ;
- Deux feuilles de laitue ;
- Une tasse de céréales au choix ;

Des pommes de terre bouillies et salées. En prenant bien soin d'alterner un jour les pommes de terre et un autre jour les patates douces. Afin de varier au maximum le bonheur de notre prince des forêts. Il ne fallait pas que Mumba soit dégoûté d'un repas monotone et fade.

À deux heures Mumba recevait un léger repas constitué de :

- Une demi-grappe de raisin ou tout autre fruit selon les saisons ;
- Deux carottes ;
- Une demi-banane ;
- Deux feuilles de laitue ;
- À quatre heures venait le souper :

- 240 ml de lait ;
- Une tasse de riz bouilli avec des raisins secs ;
- Une cuillère à table de cacahuètes ;
- Huit biscuits.

Après chaque repas, les mains et la face de Mumba étaient lavées. Sa mère adoptive lui apprenait à manger proprement. Il a d'ailleurs fallu être très patient dans ses méthodes de prise de repas, les bonnes manières à table n'étant pas le point fort des gorilles.

À tout moment de la journée, Mumba prenait du lait dans un biberon selon une formule spécialement conçue et composé de :

- 120 ml de lait évaporé ;
- 120 ml d'eau ;
- Deux cuillères à café de sucre ;
- Un jaune d'œuf ;
- Une cuillère à café de gruau.

Après le souper, Mumba prenait une autre douche et passait au lit à vingt-et-une heures.



Mumba et sa mère adoptive. Photo Marcel Cognac, Collection Société d'histoire de la Haute-Yamaska, Fonds Société zoologique de Granby, Québec, Canada

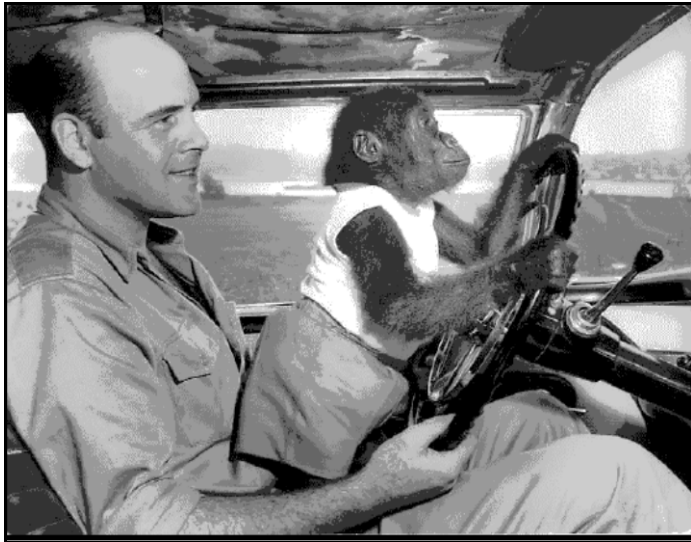
Dans la famille Charron, le bébé était un gorille. Mais comme les règlements municipaux évoluent moins vite que les gorilles, la municipalité de Granby se rendit vite compte que la présence d'un gorille dans un quartier urbain était en contradiction avec ses règlements municipaux, qui étaient plus adaptés aux chiens, aux chats et autres animaux domestiques. Il a été demandé à la famille Charron de déménager pour une ferme. Ce qui enchantait d'ailleurs Mumba. Il y avait plus d'espace. Mumba s'intéressait beaucoup aux programmes de télévision et adorait regarder *scooby doo*, une série de dessins animés. Il était également très fasciné par les ustensiles de cuisine, ce qui exigeait, comme pour tout enfant, qu'il fût constamment surveillé, car un léger moment de relâchement pouvait créer de mauvaises surprises et même des conséquences graves. Il arrivait à Mumba de dévisser les pièces de la lessiveuse !

Imiter les hommes est le passe-temps favori des gorilles, c'est connu de tous.

Voyager ? Mumba adorait. D'autant plus que son père adoptif possédait un véhicule. Il adorait ainsi faire comme son père : tenir le volant et diriger le véhicule. Il courait dès que sa mère l'appelait et dès que le téléphone sonnait, il se précipitait pour prendre la communication, après avoir longtemps et minutieusement observé sa mère faire le même geste.

Dès qu'il entendait le bruit du moteur, Mumba se précipitait sur la fenêtre, suivait la voiture des yeux, restait là jusqu'à l'arrivée de son père adoptif pour lui sauter au cou, lui tenir la main et lui faire des grimaces. Chaque jour, sa mère l'habitua à porter des vêtements pour ses séances de télévision. Cela l'amusait tellement ! Les vêtements des enfants lui allaient à merveille après certaines retouches évidemment, mais aussi après repassage ! Il aimait jouer à la balançoire. Ça lui rappelait ses multiples exercices avec les lianes de sa forêt natale et il raffolait danser en rond avec son père adoptif.

Quand ses parents adoptifs le laissaient seul, Mumba pleurait. Mumba était devenu tellement familier qu'un jour il enferma sa grand-mère adoptive dans sa cage. Ça l'amusait à jouer aux humains et de voire les humains captifs dans les cages.



Mumba et son père adoptif. Photo Marcel Cognac, Collection Société d'histoire de la Haute-Yamaska, Fonds Société zoologique de Granby, Québec, Canada



Mumba et ses parents adoptifs. Photo Marcel Cognac, Collection Société d'histoire de la Haute-Yamaska, Fonds Société zoologique de Granby, Québec, Canada

Bien avant son arrivée, Mumba était déjà sous contrat publicitaire avec Radio-Canada. De nombreux journalistes à son arrivée avaient d'ailleurs été surpris de recevoir l'ordre de leur hiérarchie de se rendre à l'aéroport, interviewer un gorille. Les photographes ne cessaient de mitrailler Mumba de leurs flashes et ne voulaient nullement rater l'occasion d'immortaliser ses grimaces. On le suivait partout, même à son domicile. À la suite d'une visite de journalistes venus le photographier, Mumba présentait des signes d'énervement et des difficultés d'acclimatation face à ces étrangers qui le regardaient et le suivaient partout pour prendre des photos susceptibles d'intéresser les lecteurs. Visiblement, le matraquage médiatique indisposait Mumba et menaçait sa santé fragile. Ce qui amena le directeur du zoo à prier les photographes et les paparazzis de le laisser tranquille un moment, de ne pas déranger le gorille jusqu'à ce qu'il se remît de ses émotions. Vous avez dit caprices de stars hollywoodiennes ?

Bien que vivant chez ses parents adoptifs, Mumba devait faire sa première apparition publique au zoo de Granby un mercredi du mois d'août 1961 entre 14 et 16 heures en compagnie de Michel Louvain qui était en visite dans la région pour une rencontre avec les jeunes. Pour ajouter à l'événement, les détenteurs de la carte de membre du club s'étaient vu offrir des rafraîchissements. Associer la première apparition publique de Mumba avec celle de Michel Louvain une icône de la musique canadienne, n'était pas un hasard. Comme à Hollywood, les stars vont avec les stars, il en est de même à *Zoollywood* ! Malheureusement cette première apparition publique échoua, car Mumba avait été précédemment indisposé par les visites des journalistes.

Dès septembre, une série d'émissions publiques étaient déjà organisées pour une diffusion dès le 3 octobre 1961, il était prévu que Mumba commence à faire son apparition sur le réseau français et anglais de Radio-Canada en tant que mascotte des émissions *la Vie qui bat* et *This Living World*. D'ailleurs, l'un des présentateurs de l'émission vedette : M. Steve Bloomer, était à l'aéroport de Montréal-Dorval pour accueillir Mumba.

Afin d'éviter qu'il soit de nouveau indisposé par les projecteurs et les éclairs de magnésium des caméras en vue de son rôle parfait comme vedette de la télé, des séances de formation ont été organisées à son intention. Une garde-robe a aussi été mise à sa disposition et Mumba devait porter un costume différent chaque jour. Il était question durant ces émissions d'expliquer la vie des gorilles et des animaux en général, mais aussi de montrer ses progrès et son intégration dans son nouvel environnement. Une équipe composée de cameramen, d'animateurs anglais et français, d'accessoiristes et de décorateurs a été mise à la disposition de Mumba pour effectuer de fréquents déplacements à Granby. Ces émissions qui montraient les mystères de la vie du monde animal étaient présentées les samedis durant le printemps et l'été. On comprend ainsi la déclaration du directeur du zoo : M. Charbonneau, qui affirmait que « Mumba sera éduqué non pas pour le tenir en captivité mais surtout pour faire face à toutes sortes d'exigences ou de manifestations où il pourrait s'avérer utile ». Le zoo était conscient de faire de Mumba une célébrité et était jaloux de son préféré, car la présence de Mumba allait servir de publicité nationale et internationale au zoo de Granby. Pour cela, il a contracté une police d'assurance à son profit. Le nom de Mumba figurait même dans l'annuaire des artistes de la province du Québec au

Canada. L'opération de charme avait réussi, sa transition en famille d'adoption s'était déroulée de façon excellente, Mumba s'adaptait bien. Le zoo aussi.

Pour fêter son troisième anniversaire, les autorités du zoo lui ont offert un cadeau digne de son rang. Comme un homme, on lui fit visiter le zoo, privilège dont aucun autre animal n'avait jamais bénéficié auparavant. Accompagné de ses gardiens, il visita, donc le zoo en gorille libre. Il fut tout de même surpris lorsqu'il se retrouva devant un lion, un compatriote indomptable enfermé dans sa cage. « C'est pourtant le lion le roi de la forêt. Mais que fait-il là dans une cage » ? Semblait s'interroger Mumba. Comme tout homme face à un lion et tous les animaux d'ailleurs, Mumba éprouvait une certaine peur. « De toute façon, semblait-il dire, si un lion indomptable est dans une cage, c'est qu'il s'est fait prendre ».

«De tous les animaux pensionnaires du zoo, lions, girafes, hippopotames, c'était évidemment Mumba la star. Il avait la cote d'amour. Les panthères et les tigres auraient à rugir, les éléphants et les rhinocéros à barrir, les grands cerfs à bramer et les chameaux à blatérer que ça ne changerait absolument rien à la situation».

«Au zoo, ce n'était pas le choix qui manquait, le jardin avait des panthères noires, des tigres de Sibérie, des lions, des rhinocéros, des guépards et des ours. Des bêtes superbes et fascinantes avec de la personnalité à revendre. Mais en vérité, aucun de ces animaux ne recevait jamais d'invitations à la télévision, sinon de pure forme. Toutes les invitations officielles étaient pour Mumba ».

Chapitre 5 : Monsieur Singe, un noël sous les grenades et les bombes lacrymogènes

«Parfois le racisme peut, aussi s'appliquer à la nature. Pas à la nature humaine, non, non la nature tout court celle des plantes et des animaux». Il est évident que l'attention portée sur Mumba par les populations, les autorités du zoo de Granby, les médias et ses parents faisaient des jaloux. Dans un éditorial du *Nouveau journal* en date du 10 novembre 1961, M. Paul Toupin, éminente personnalité intellectuelle canadienne et membre de l'Académie canadienne-française, publia un article intitulé : Monsieur Singe. Il déclara : « Granby compte un nouveau citoyen en la personne de Monsieur Singe dont l'état civil s'inscrit quelque part en Afrique et dans la nuit des temps». Il fustigea la somme de quatre mille dollars qui avait été dépensée pour l'acquisition de Mumba et affirma « qu'avec quatre mille dollars un parent peut payer quatre années d'études collégiales à son enfant. Et que quatre mille dollars, c'est l'équivalent d'une bourse du conseil des arts du Canada». Il affirma que «les singes ne voyageaient pas gratis malgré l'aspect sentimental et historique qui s'attachait à leurs déplacements, tout en affirmant que le singe de Granby était plus heureux qu'un étudiant canadien».

M. Toupin était détenteur de la médaille du gouverneur Général pour son œuvre littéraire, obtenue en 1960. Certainement, la bourse qu'il avait reçue était inférieure à la

somme dépensée pour acquérir un singe, d'où son mécontentement assaisonné de jalousie. Ardent défenseur de la langue française, M. Toupin se posait déjà la question. «Quelle langue parlera notre singe l'anglais » ?

La loi 101¹ n'était pas encore en vigueur mais le singe Mumba avait déjà compris d'autant plus que le couple Charron était présenté par une certaine presse comme étant originaire de l'Ontario la province anglophone voisine.

Monsieur Toupin était un visionnaire et son rôle était de préserver la langue française et de l'imposer à tous, même aux singes y compris à sa future descendance, les immigrants-singes. Il poussa son analyse plus loin en affirmant que « le singe lorsqu'il deviendra nubile, aura besoin d'une compagne. Et les petits, qui les élèvera » ? se demandait-il. Une campagne devrait s'avérer nécessaire à la longue, «afin de subvenir aux besoins physiques, intellectuels et moraux de nos nouveaux compatriotes et de leur progéniture simiesque». Évidemment, M. Toupin y était opposé, affirmant que « Monsieur Singe » vivait aux dépens des contribuables. Qui étaient ces nouveaux compatriotes dont parlaient M. Toupin ?

Sinon les immigrants d'aujourd'hui, dont l'ensemble de la société canadienne française, c'est-à-dire québécoise sans exclusion estime qu'ils sont des immigrants-parasites sociaux qui vivent au détriment des contribuables Blancs et auxquels on impose l'usage du français comme seule et

¹*Loi 101 ou Charte de la langue française : loi définissant les droits linguistiques de tous les citoyens vivants au Québec et faisant du français la langue officielle de la province Québécoise mais aussi la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires . Cette loi a été adoptée par l'assemblée nationale du Québec le 26 août 1977.*

unique langue dans un pays bilingue. Mumba en avait été le premier cobaye.

Comme M. Toupin avait publié son éditorial dans *le Nouveau journal*, il fallait bien que la riposte vienne de *la Nouvelle revue* de Granby dans son numéro du 16 novembre 1961.

L'éditorialiste réagit énergiquement à cet article de M. Toupin, demandant d'entrée de jeu « à ce douteux collaborateur du *Nouveau journal* de respecter l'élémentaire politesse de décence et l'élémentaire vérité avant d'écrire de pareilles stupidités et singerie».

Et de lui rappeler que « c'est le propre des populations civilisées et évoluées de bien traiter ces êtres inférieurs, ces créatures du bon Dieu». À propos de la mère adoptive de Mumba, M. Toupin avait écrit : « On ne nous dit pas si elle lui donne la tétée». Pour les populations de Granby, cette farce de mauvais goût n'était qu'une insulte à l'honneur de ces femmes engagées dans des mouvements de revendication de l'égalité et de leurs droits. Pour ces populations : « cette phrase de la part d'un académicien avait atteint le sommet de la loufoquerie». Il faut l'avouer, M. Toupin avait vraiment du toupet !

Mumba, arrivé en juillet, dut passer son premier hiver, mais aussi son premier Noël sur le territoire canadien. Comme il était de coutume en pareilles circonstances, le décor était impressionnant. Sa famille adoptive voulait fêter l'événement de façon extraordinaire : sapin de Noël, guirlandes, gâteaux et autres étaient au rendez-vous. Mumba était trop loin de sa forêt natale peuplée par les sapins géants, où les lucioles associées aux rayons de lune qui transpercent la voûte de la forêt la nuit tombée,

l'illuminent de leurs étincelles de lumière. Pendant que le concert de musique est assuré par des oiseaux, insectes et le vent qui siffle sur les branches d'arbres. Au sein de sa famille, rien n'a été laissé au hasard pour célébrer la venue du petit enfant Jésus, y compris l'alcool. Toute la famille proche est invitée. Cependant, son père adoptif prit un peu trop de ce jus de vigne et il arriva ce qui était arrivé à Noé quand il avait abusé en pareil cas. Il en but et connu l'ivresse, qui se manifesta par une perte de mémoire et de contrôle en soi.

Il était environ deux heures vingt minutes du matin dans la nuit du 24 au 25 décembre 1961. La messe de minuit venait d'être achevée, il y avait foule dans les rues de la ville de Granby, la police municipale veillait et assurait la circulation automobile afin de rendre le trafic fluide tout en assurant la sécurité des biens et des personnes. Les citoyens devaient réveillonner dans le calme et la sérénité en ce jour de naissance du Messie.

De l'autre côté de la route rurale numéro 3 qui était en fait un prolongement de la rue alexandra, dans la ferme du couple Charron, famille adoptive de Mumba, les choses ne se déroulaient pas comme dans la crèche du petit Jésus.

Sous l'effet de l'alcool, une altercation familiale se déclencha, poussant M. Charron à expulser sa parenté de la demeure familiale. Un citoyen, au parfum de ce qui se passait chez son voisin, alerta la police municipale à deux heures vingt minutes du matin. Le sergent de police de garde qui reçut le message réagit immédiatement en lançant aussitôt un appel au domicile de M. Charron, tentant de le convaincre, mais aussi afin de gagner du temps. Il ne s'agissait que d'une manœuvre de diversion, car au même moment, «il avait fait appel à un corps expéditionnaire de la police qui était déjà en route vers la ferme. Un autre

détachement de policiers, déjà retourné à son domicile après l'éprouvant travail de la nuit du 24 décembre, avait été aussitôt rappelé en renfort. Au total, neuf policiers ont encerclé la demeure de la famille Charron, tout en prenant la précaution de rester invisible dans la pénombre, car M. Charron et Mumba barricadés à l'intérieur de la maison refusaient de se faire arraisonner». À l'aide de deux fusils de calibre 12, de calibre 16 et d'une carabine de calibre 30-06, il(s) tira(en)t sur tout ce qui bougeait autour de la ferme. Les policiers de leur côté tirèrent en l'air plusieurs coups de feu demandant au(x) prévenu(s) de se rendre. Peine perdue. Les efforts des policiers étaient vains.

«Vers quatre heures du matin, un autre détachement de la police provinciale, cette fois composé de deux agents, convergea vers les lieux, armés jusqu'aux dents et disposant de grenades lacrymogènes. L'unité spéciale de commando ainsi constituée et sous le commandement de l'assistant directeur de la police municipale lui-même – pas moins ! – avança calmement vers la demeure de Charron en se mettant à l'abri derrière les arbres. Pendant que le directeur-assistant essayait d'établir une communication à l'aide d'un haut-parleur avec le père de Mumba, deux agents de la police en profitèrent pour dégoupiller et lancer quatre grenades lacrymogènes dans la maison. Deux autres agents s'approchèrent de l'une des portes de la maison qu'ils défoncèrent à l'aide de deux autres agents de police, qui les couvraient dans leur offensive».

Lorsque les agents de police pénétrèrent enfin, dans la maison, ils découvrirent M. Charron caché sous le lit en compagnie de Mumba.

Mumba avait-il prit part à la fusillade ? Ou couvrait-il son père lors de l'assaut de la police ? On sait que les gorilles

sont très aptes à imiter les gestes des humains, d'autant qu'il y avait plus de deux carabines utilisées.

De toute façon, Mumba et son père, les deux spécimens gorilles ou si vous voulez les deux individus furent arrêtés par la police et conduits au poste de Granby où des accusations furent portées contre M. Charron. Le même jour, il fut incarcéré à la prison de Swetbourg dans les environs de l'actuel district judiciaire de Granby.

Quant à Mumba, aucune accusation ne fut portée contre lui. Il bénéficia d'un non-lieu, ayant été reconnu non-criminellement responsable, probablement du fait de son âge (il n'avait qu'un an). Mais aussi à cause de son appartenance à une espèce animale. Néanmoins, comme son père, il prit la route d'une prison : celle du jardin zoologique de Granby d'où sa mère vint le chercher quelques jours plus tard. Il mit du temps à se remettre de ses émotions. Mumba avait eu chaud ! Ce fut un Noël mémorable pour Mumba, car cela lui rappela étrangement les coups de carabines que les chasseurs braconniers avaient utilisés pour tuer ses parents quelque part dans la forêt équatoriale du Sud-est Cameroun. Pour lui, les policiers n'étaient que des braconniers officiels d'un genre nouveau qui en voulaient une fois de plus à ses parents et utilisaient de plus des bombes chimiques pour les tuer.

En deux ans, Mumba avait déjà échappé à deux tentatives d'assassinat. Comme disent les musulmans, il avait la baraka. Le siège de la résidence a duré cinq heures jusqu'à 7 h 20 du 25 décembre 1961. Les huit membres de la famille qui prenaient part au réveillon avaient réussi à quitter la résidence sans se faire blesser, malgré les coups de feu tirés sur eux. Ils ont ensuite été conduits au poste de police pour enquête.

Le bilan fut lourd en pareille circonstance : un véhicule présent dans la cour avait été sérieusement endommagé sous la véranda, à l'intérieur de la maison, on a retrouvé dix-sept douilles vides soient cinq douilles vides de calibre 30-06 et douze douilles de calibre 12. Elles provenaient des fusils utilisés par M. Charron et/ou Mumba ainsi que des débris de verre. Il n'a pas été nécessaire de faire le décompte des douilles vides issues des armes des policiers.

Visiblement, M. Charron était sous l'emprise de l'alcool frelaté qui a été récupéré et envoyé au laboratoire de la police scientifique pour analyse.

Le 27 décembre 1961, le père adoptif de Mumba a comparu devant le procureur lors d'une audience préliminaire pour avoir déchargé son arme dans l'intention de blesser. Au cours de cette audience préliminaire, il plaida non coupable, puis coupable lors d'une autre audience le 03 janvier 1962, tout en demandant la clémence du juge. Des lettres de recommandations furent écrites en sa faveur afin de souligner son engagement communautaire, ses actions en faveur des animaux et son état sous l'emprise de l'alcool frelaté, ce qui conduisit le procureur à le considérer comme non-criminellement responsable de ses actes. Il fut néanmoins condamné à six mois de prison ferme.

La question du transfert de Mumba dans une autre famille adoptive se posa. Mais le zoo resta ferme. Mumba restera dans la famille Charron jusqu'à ce que son éducation soit achevée.

Chapitre 6 : Le départ pour le zoo et la vie conjugale de Mumba

Madame Charron était enceinte. Même si le couple estimait que le nouveau bébé à naître trouverait en Mumba un nouveau compagnon de jeux, ce qui engendrerait une autre ambiance conviviale à la maison, ce n'était pas le cas des responsables du zoo, qui voyaient en l'arrivée du nouveau bébé humain une source de tensions propre à occasionner de la jalousie de la part de Mumba, qui risquerait de considérer le nouveau venu comme un adversaire, du fait d'une baisse probable d'attention et d'affection au profit du bébé-humain. Ce que le bébé-gorille ne supporterait pas. Il y aurait conflit voire affrontements physiques.

Pendant ce temps, les rumeurs dans la ville de Granby allaient bon train. Le téléphone arabe à ce moment était l'unique moyen de communication sociale. C'était le Facebook de l'époque. « Madame Charron est enceinte, elle accouchera bientôt d'un autre gorille », laissait-on entendre çà et là dans les conversations en famille, les bistrots et les services publics.

Le zoo décida, donc de retirer la garde de Mumba à la famille. Ce fut non seulement un choc pour la mère adoptive mais également pour le bébé-gorille. « Il est tellement gentil, j'aurai de la peine à le voir partir quand il s'en ira au zoo, mais je suis sûre qu'il ne m'oubliera jamais »,

déclara sa mère dans la peine. En réalité les responsables du zoo étaient inquiets de voir les liens affectifs se resserrer entre le bébé gorille et sa mère. Le danger était qu'ils ne deviennent difficiles à briser même juridiquement.

Une fois de plus, Mumba fut séparé de sa mère. Évidemment, c'était une grande tristesse pour lui. Sa mère se sentit par la suite obligée de continuer à lui rendre visite au zoo afin d'assurer ses soins et son alimentation, car Mumba refusait de manger sans la présence de sa mère adoptive. Elle se sentait trop attachée à Mumba, c'était vraiment difficile. «Ce formidable besoin d'affection démontra à quel point Mumba avait besoin de rester dans une famille, il émerveillait par sa gaieté, ses jeux exubérants, sa formidable capacité d'adaptation et surtout son éducation, pas seulement due à l'imitation. Il démontra une extraordinaire progression de son intelligence».

Dès son arrivée, on pensait déjà à lui trouver une compagne. Le directeur du zoo affirma d'ailleurs que c'est à l'âge de 8 ans, qui correspond à la maturité sexuelle chez les gorilles, que Mumba aurait une compagne. Contrairement aux humains chez qui l'âge de la majorité rime avec majorité électorale et droits civiques, chez les gorilles elle rime avec droit à la reproduction, droit à la survie, droit à la descendance, droit à son groupe social.

Mais les femelles gorilles, ça ne court pas les rues Saint-Laurent et Notre-Dame à Montréal. À cette époque, les sites de rencontre sur Internet étaient inexistantes. On aurait pu y mettre le profil de Mumba du genre : « gorille africain célibataire cherche une âme sœur en vue d'une relation durable qui aboutira au mariage si affinités ». Mumba avait atteint l'âge de la maturité, il fallait penser à la relève, il

fallait qu'il laissât une progéniture... Mais qui pourrait être la candidate idéale ?

De toute façon, il n'existait pas de *zoodating* ou sites de rencontres spécialement dédiés aux animaux. Néanmoins, des bruits couraient dans les milieux spécialisés. On cherchait une compagne pour Mumba. Ça tombait bien. Au zoo de Charlesbourg, près de Québec-ville, vivait depuis quelques années une femelle gorille nommée Osa originaire du Congo, et célibataire elle aussi. Au fait son compagnon Arthur venait de décéder.

Les autorités du zoo informées, ont rapidement entrepris les démarches qui furent d'ailleurs concluantes. Désormais, Mumba aurait une compagne et c'est à lui que reviendrait l'insigne honneur de perpétuer sa descendance et de la sauver de l'extinction.

Les gorilles vivent en société au sein de harem sous la direction d'un mâle dominant au dos argenté. Lorsqu'un gorille mâle atteint l'âge de la majorité, il est chassé de son groupe par le mâle dominant. Le gorille mâle peut ainsi rejoindre un autre groupe ou former le sien avec de nouvelles femelles. On parle d'émigrer.

Mais auparavant, leur éducation est assurée par les deux parents. Le mâle les protège contre d'autres mâles voulant imposer leur dominance sur le groupe et leur assure une éducation pouvant les aider à accomplir plus tard les responsabilités de chef de groupe. Dans un groupe, seul le mâle au dos argenté a le droit de s'accoupler avec les autres femelles. C'est un privilège.

La hiérarchie à l'intérieur d'un groupe est basée sur l'expérience et la personnalité et non sur la force physique.

Mais dans le cas de Mumba qui, depuis longtemps, n'avait pas reçu de tétée mais du biberon, l'éducation d'un gorille au dos argenté avait été remplacée par celle des hommes à la calvitie. Il n'y avait, donc pas de transfert d'éducation sexuelle qui lui permettrait à sa majorité de former son propre groupe avec une femelle.

Mon professeur de biologie au lycée m'enseigna dans un cours sur la taxonomie de Linné que le premier critère de détermination de l'appartenance d'un spécimen à une espèce est le critère d'interfécondité, même si on note ça et là des exceptions. Ce qui veut dire que deux spécimens appartiennent à la même espèce s'ils sont interféconds. Il était, donc évident que Mumba ne pouvait avoir de descendance avec une femelle chimpanzé encore moins avec une Canadienne.

Les gorilles sont principalement localisés dans la grande forêt du bassin du Congo. On distingue, donc les gorilles de l'Ouest (*Gorilla gorilla*) qu'on retrouve au Gabon, en République Centrafricaine, au Congo, et en partie au Cabinda en Angola, ainsi qu'en Guinée Équatoriale et au Cameroun.

Les gorilles de l'ouest sont eux-mêmes divisés en deux sous-espèces :

Les gorilles des plaines de l'ouest (*Gorilla gorilla gorilla*) dont est issu Mumba ;

Les gorilles de la rivière Cross (*Gorilla gorilla diehli*) quant à eux sont localisés exclusivement aux abords de la rivière Cross qui coule entre la partie anglophone du Cameroun et le Nigeria anglophone. Il ne reste aujourd'hui que moins de 300 individus qui vivent dans cette région. Les gorilles de la rivière Cross sont en danger critique d'extinction selon la

classification du CITES (*Convention On International Trade In Endangered Species Of Wild Fauna And Flora*).

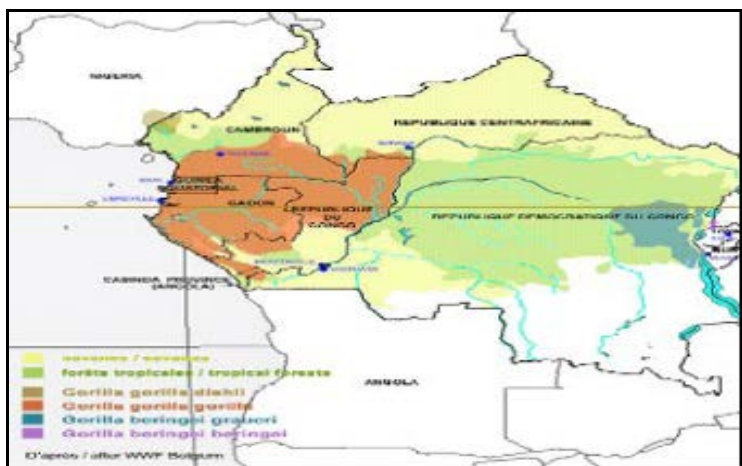
Mumba, qui était originaire du Cameroun francophone, était un gorille des plaines de l'ouest, par opposition aux gorilles de la rivière Cross, les gorilles du Cameroun anglophone.

La particularité institutionnelle de ce pays bilingue se matérialise, aussi étrangement dans la répartition géographique et spatiale de ses gorilles. On peut, donc dire sans risque de se tromper qu'il existe au Cameroun des «gorilles anglophones» (les gorilles de la rivière Cross) et des « gorilles francophones» (les gorilles des plaines de l'ouest).

La deuxième espèce est représentée par les gorilles de l'est (*Gorilla beringei*) les gorilles de Diane Fossey repartis à l'est de la République Démocratique du Congo, le Rwanda, l'Ouganda, et autour du lac Kivu et les montagnes du Virunga. Ils sont eux aussi divisés en deux sous-espèces :

Les gorilles des plaines de l'est (*Gorilla beringei graueri*) ;

Les gorilles des montagnes (*Gorilla beringei beringei*) ;



Mumba, resté longtemps solitaire, avait désormais une compagne. C'était bon signe. Le zoo souhaitait avoir une descendance, un gorille de citoyenneté canadienne, étant donné que les sources d'approvisionnement se tarissaient. Mumba ne resterait pas indéfiniment célibataire. On installa Osa dans les quartiers privés de Mumba. Tout le monde observa, on voulait voir ce qui allait se passer. Mumba avait ainsi l'énorme responsabilité de sauver son espèce en danger de disparition. Au zoo, il s'était produit depuis des naissances de lions, de girafes, mais pas encore de gorilles.

Mumba, comme à son habitude, devait faire le tour de son îlot, avec un pas lent et alerte, comme un roi. Il était imposant. Selon la presse satirique canadienne, Osa s'approcha, ayant pris soin d'arracher au passage une branche d'arbre, qu'elle tendit à Mumba. Signe d'affection et d'amour. Mumba, insouciant qu'il était, continua paisiblement son chemin. Ce fut le début de la plus longue histoire d'incompréhension conjugale du règne animal qui dura plus de 15 ans.

«Mumba semblait indépendant, insouciant, désintéressé, impassible et indifférent aux avances d'Osa. La situation semblait durer et à peine Osa cherchait-elle à s'approcher de Mumba que celui-ci grondait. Il grondait de plus en plus fort et Osa s'en allait s'asseoir immédiatement de l'autre côté près du mur. Bien de visiteurs ont souvent vu Mumba qui, pris de colère, assenait des coups à sa compagne. Rien n'a jamais vraiment fonctionné entre les deux, ils s'entendaient si mal que durant les hivers pourtant si froids et si longs au Canada, on ne les gardait pas dans la même cage». Au lieu de faire l'amour, Mumba et Osa faisaient la guerre. Et cette situation dura plus de quinze ans, puis un jour on crut que tout changeait. Osa devenait plus joyeuse,

prenait de l'embonpoint et donnait des signes de grossesse, enfin ! « Mumba et Osa seront bientôt parents », titra la presse canadienne.

La femelle gorille était, donc enceinte ? Le phénomène étant rare unique et très attendu, les autorités du zoo ont immédiatement pris des précautions afin de préparer l'heureux événement. Divers examens médicaux ont alors été effectués pour tenter de prouver sa grossesse. Les analyses d'urine, notamment les tests de la lapine ont été effectués et étaient positifs une fois sur quatre et de plus l'apparence extérieure de la femelle révélait une conformation caractéristique de la grossesse. Le genre ventre arrondi qui pousse la robe vers l'avant que les paparazzis cherchent constamment chez les starlettes d'Hollywood.

Des instructions ont été immédiatement données aux gardiens afin que Osa ne soit plus dérangée par les visiteurs du zoo. Des dispositions ont également été prises afin d'installer des caméras en circuit fermé afin de suivre Osa depuis la salle des gardiens et d'intervenir si nécessaire en cas de besoin, mais aussi afin d'immortaliser la parturition.

Pour la presse canadienne, il ne faisait aucun doute que Mumba serait passé par-là. Malheureusement il n'eut aucune suite. Ce n'était que du vent. Le test de la lapine positif une fois sur quatre, soit un taux de 25 %, n'est pas statistiquement significatif. Osa devenait tout simplement obèse et de plus l'obésité ce n'est pas la grossesse. Ce qui fut démontré plus tard. Chez les gorilles contrairement aux humains avoir le ventre qui prend des rondeurs est un signe que le gorille mange bien. Si l'obésité était une preuve de grossesse, bien des hommes au Canada et aux États-Unis, seraient enceintes.

Osa avait un an de plus que Mumba, le couple vieillissait. Lors d'un congrès de l'AAZV (American Association Of Zoo And Veterinarian) à Seattle, le vétérinaire du zoo de Granby décida de parler du cas Osa et Mumba à deux vétérinaires de Seattle spécialistes de la reproduction des espèces exotiques.

Le projet visait à envoyer Osa en prêt-reproduction à Seattle. La pratique était très courante entre les zoos, en réalité il s'agit d'une forme de prostitution animale. Le premier bébé sera conservé et le second retournera avec sa mère à Granby. D'autant plus que la législation se resserrait autour de la commercialisation des espèces exotiques. Il devenait de plus en plus difficile d'acquérir des bébés gorilles sans alerter les organisations de défense et de protection des animaux.

Avant de s'engager, les vétérinaires de Seattle décidèrent de soumettre Osa à un examen médical complet. Et par ricochet son compagnon Mumba fut intégré au projet. L'équipe conduite par le Docteur Foster chef de l'unité de reproduction du *National Heath Institute* et le Dr Seager du *Woodland Park Zoo* de Seattle ont fait le déplacement pour examiner Mumba et Osa. C'était un épisode rare et unique ce qui expliquait que plusieurs spécialistes ne voulaient pas rater l'événement.

Une batterie de tests a alors été réalisée sur Osa, allant de l'électrocardiogramme aux examens de la denture, en passant par les examens ophtalmologiques, du sang, des radiographies des poumons etc. De plus, Osa a subi une série de tests pour savoir si elle ovulait.

Quant à Mumba, il a subi les mêmes tests que sa compagne Osa (sauf celui de l'ovulation, bien sûr) mais plutôt un examen d'électro-éjaculation afin de prouver s'il était fertile

et s'il avait des chances de procréer si on lui présentait de nouvelles femelles.

C'est une table de barbecue semblable à un plateau de ping-pong qui servit de table d'opération, car les tables conventionnelles des hôpitaux n'étaient pas adaptées et étaient moins résistantes. Elles auraient pu céder au poids par exemple. Mumba fut étendu sur la table d'opération, il a d'abord subi une anesthésie générale, suivie d'une pesée. Des seringues fixées sur une tige remplies de kétamine, un puissant anesthésiant, ont été injectées à Mumba. Une deuxième anesthésie a été ensuite pratiquée à l'aide d'un gaz introduit dans les voies respiratoires.

Généralement, en pareilles circonstances, les chirurgiens prient pour que l'opération se déroule bien, mais aussi pour que le patient recouvre sa santé. Dans le cas de Mumba, ils priaient aussi, mais pas pour les mêmes raisons apparemment. Tout le monde priait pour que l'effet de l'anesthésie fût durable et que Mumba ne se réveillât pas. C'aurait pu être la débandade autour de lui. Le simple mouvement léger d'un bras pourrait avoir des conséquences graves, telles des commotions cérébrales et les médecins pourraient alors se retrouver eux-mêmes sur la table d'opération ! En tout cas, Dieu exauça leurs prières. Mumba ne se réveilla pas. Dieu est miséricordieux.

En plus des spécialistes de Seattle, on retrouvait l'anesthésiste en chef du centre universitaire de Sherbrooke et son assistant. De la faculté de médecine vétérinaire étaient venus un radiologiste, un ophtalmologue et un cardiologue, plus un chercheur en reproduction de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, enfin, un dentiste. En surplus de tout l'équipement sophistiqué avec toute la tuyauterie que vous connaissez.

À l'issue de ce check-up médical complet, les médecins arrivèrent à la conclusion selon laquelle Osa n'ira pas à Seattle. Des examens de radiographie aux rayons X avaient permis de découvrir une opacité pulmonaire suite à une anomalie de son poumon droit qui était atrophié. Elle avait aussi une tendance à l'hypertension. Une grossesse serait, donc risquée. Ses chances de procréation étaient minimes. Un vétérinaire du zoo de San Diego aux USA, effectuant des recherches sur le cycle hormonal des gorilles accepta d'examiner Osa en poussant ses recherches plus loin. L'analyse des échantillons d'urine recueillis sur une période d'un mois a montré qu'Osa ovulait normalement. C'était tout de même une bonne nouvelle. Il n'y avait, donc aucun espoir que Mumba et Osa s'unissent pour le meilleur, ils y resteront pour le pire.

L'électro-éjaculation, quant à elle, a été pratiquée en insérant un cylindre métallique de dimension raisonnable dans l'anus de Mumba. Le cylindre a été ensuite relié à un dispositif électrique par un fil. Une décharge électrique semblable à celle d'un *taser* mais d'une intensité moindre fut alors déclenchée, ce qui a fourni l'énergie électrique nécessaire à érection et à l'éjaculation. Il faut noter que, même en état d'anesthésie généralisée, l'électro-éjaculation a permis de démontrer que l'anesthésie n'est pas toujours généralisée, contrairement à ce que nous font croire les médecins. Tous les membres n'étaient, donc pas sous anesthésie générale. C'est le cas ici, car le micro-pénis du gorille Mumba est resté dans un circuit hors anesthésie d'où l'érection et l'éjaculation qui ont permis de recueillir le sperme dans des tubes à essai puis visualisé sous microscope. Les résultats conclurent à sa fertilité, mais la densité de spermatozoïdes était insuffisante et les spermatozoïdes étaient très peu mobiles, conséquence d'une

activité sexuelle inexistante de ses organes génitaux. Pas bien grave. On observa, aussi une dent brisée et deux caries qui furent aussitôt traitées par le dentiste. Mumba paraissait, donc en forme, du moins sur le plan biologique, mais sur le plan mental... On avait oublié de faire appel à un psychologue sexuel comme chez les Blancs. Dommage !

Osa décéda finalement le 16 novembre 1984 de myocardose et d'hémosidérose hépatique due à une accumulation d'hémosidérine dans le foie. Elle était née en 1959.

Des hypothèses ont çà et là été avancées pour expliquer les tumultueuses relations entre Mumba et Osa. Pour certains, elles trouvaient leur explication dans l'éducation humaine dont Mumba avait bénéficié. «L'animal s'attache souvent profondément à l'humain qui le prend en charge et s'identifie ainsi à lui. C'est le phénomène d'empreinte. Ces sujets s'intègrent souvent mal aux représentants de leur espèce et la reproduction s'avère un échec comme avec Mumba». Pourtant, il est très bien connu que, pour que les gorilles s'accouplent, ils doivent faire partie d'un groupe social, d'une communauté, et de plus, vivre dans un espace large et par conséquent intime.

D'ailleurs, c'est la lutte pour l'espace qui était à l'origine des conflits entre Mumba et Osa, car leurs espaces respectifs étaient restreints. Les affrontements violents entre Mumba et Osa étaient dus à un manque d'espace vital. Chacun occupait un transit de quatre mètres carrés, humide, empestant l'urine. En hiver, ils vivaient dans ce cachot sans fenêtre 24h/24.

C'est ce qui expliquait le projet de transfert d'Osa à Seattle où il existait un groupe social de gorilles déjà constitué.

Quant aux responsables du zoo, ils voulaient être plus philosophes, expliquant que les gorilles sont très sélectifs quand vient le moment de choisir leur compagne.

Pour certains, Mumba détestait Osa, parce qu'il se prenait pour un humain, ou encore, parce qu'il la trouvait obèse et affreuse. Cette analyse des faits est totalement inhumaine et nord-américaine, stupide, ridicule et imbécile. Croyez-vous que les gorilles sont capables d'une telle déviance comportementale et d'une telle attitude rétrograde et animale ?

Peut-être vu son éducation humaine, Mumba voulait d'une canadienne humaine pour compagne. A-t-on vraiment voulu lui faire plaisir ?

Au pavillon Afrika, il y avait des orangs-outans surnommés Roméo et Juliette, parce que très amoureux. Ils multipliaient des signes publics d'affection devant les visiteurs qui en redemandaient. Quant aux chimpanzés, leurs accouplements étaient fréquents. Wowo, un chimpanzé très jaloux, interdisait à tous les autres chimpanzés d'approcher sa compagne. Cela aurait pu servir d'exemple à Mumba, car étant un gorille, son éducation sexuelle se faisait, aussi par imitation. Mais Mumba n'en avait rien à foutre, il n'était pas du genre à imiter les chimpanzés et les orangs-outans venus d'Indonésie.

Chapitre 7 : Entre le gorille et le chimpanzé, qui est le plus fort ?

Voilà une énigme que nous posaient très régulièrement nos camarades du lycée de Yokadouma dans le sud-est du Cameroun qui, de retour des vacances, nous contaient leurs histoires de chasse ainsi que leurs exploits. Les histoires de chasse étaient toujours en leur faveur. Pour eux, la chasse était un loisir mais aussi une école de courage et d'initiation. Nombreux ne devenaient adultes qu'après avoir participé à une séance de chasse. Face à eux, nous avions l'impression d'être des enfants et que nous ne serions jamais adultes, tellement nous étions impressionnés par leur immense connaissance des animaux, des arbres et des techniques de survie en forêt. Pour nous prouver qu'ils étaient au-dessus de nos connaissances, ils nous rappelaient souvent ce qu'ils appelaient « leurs cours d'écologie ». Dans la forêt, c'est autre chose disaient-ils. D'abord, à l'école primaire, les sujets de rédaction tournaient toujours autour d'une activité quotidienne. Lorsque le sujet était intitulé :

« Racontez-nous une partie de chasse ou de pêche à laquelle vous avez participé », alors vous pouvez être sûr que nous qui n'y avons jamais participé allions remettre des copies avec la mention : « Je n'ai jamais participé à une partie de chasse ou de pêche ». Et comme nous manquions d'imagination, les notes étaient catastrophiques. Pendant ce temps, nos camarades étalaient leurs connaissances.

Certains enseignants, l'ayant compris, nous proposaient par la suite de parler d'une activité au choix.

Entre le gorille et le chimpanzé, qui est le plus fort ?

D'abord comment faire une simple différence morphologique entre un gorille et un chimpanzé ? Nous ne le savions pas et nos cours de biologie ne nous l'avaient pas appris. « N'allez pas chercher dans vos livres. Vous n'y trouverez rien », Lançaient souvent nos camarades pour nous rabaisser. Certains n'avaient pas souvent de bonnes notes scolaires, mais pour eux c'était parfois le moment de prendre la revanche. Notre professeur de sciences naturelles ne connaissait rien aux gorilles, n'en ayant jamais vu en dehors des photos qu'il regardait dans les livres – du moins, selon l'avis de nos camarades.

D'abord, ils nous expliquaient que le chimpanzé marche facilement debout comme un homme, qu'il grimpe facilement dans les arbres, alors que le gorille ne le fait pas du tout ou du moins très peu. Mais aussi ils aimaient bien se moquer des gorilles. Ils n'aiment pas l'eau. Donc, ils n'aiment pas se laver. Je comprends maintenant pourquoi Mumba à son arrivée n'aimait pas prendre sa douche. Sa mère adoptive fut obligée de l'y contraindre par des moyens plus dissuasifs. Je me souviens, aussi que nos amis chasseurs aimaient dire : l'homme, le vrai doit sentir mauvais comme un gorille !

Certains n'hésitaient pas à faire des rapprochements entre l'évolution des grands singes vers l'humanité. Un de nos camarades affirma un jour sans rire que les chimpanzés sont bruns et physiquement faibles et plus intelligents, capable de résoudre les problèmes dans la plupart des cas et que les gorilles sont noirs, pas trop intelligents et d'une force physique surhumaine. L'évolution des deux a abouti aux

Blancs issus des chimpanzés selon lui et aux Noirs issus des gorilles. Quant aux Asiatiques, les Jaunes, adeptes de gymnastique, ils descendraient tout simplement des orangs-outans habiles arboricoles. « Tu te prends pour Darwin ? » lui lançaient d'autres camarades avec des sourires moqueurs.

Une des injures qu'on adressait souvent à certains camarades consistait à leur dire : « Tu es brun comme un chimpanzé ou encore tu es noir comme un gorille ».

Le football étant notre grande passion, certains n'hésitaient pas à faire des rapprochements : un défenseur doit être noir, physique et effrayant comme un gorille, disait-on. J'avoue que, lorsque j'avais à faire face à un tel défenseur durant un match de football, je choisisais généralement d'envoyer la balle sur la ligne de touche.

Les gorilles, c'était un mythe. Ils symbolisaient la force et la terreur pour certains, d'où le nom qu'on avait attribué aux éléments de la garde républicaine chargés d'assurer la sécurité du Président de la République. On les appelait tout simplement : les gorilles. Lorsque le Président était en visite dans une ville et que vous, enfants, vous aviez à faire à des militaires, solides, grands et physiques qui n'adressent pas la parole à des enfants, vous compreniez que la visite et la sécurité du Président n'étaient pas une séance de distribution de bonbons et de chocolats.

Mais une histoire semblait nous intéresser. Elle faisait état du caractère pacifique des gorilles. Comme c'est bizarre. Pourtant, certains chasseurs revenaient des séances de chasses complètement défigurés, parce qu'attaqués par un gorille. Quand ils s'en sortaient vivants, ils déclaraient presque toujours avoir fait match nul avec un gorille, tant le rapport de force est évidemment en faveur du gorille. Ce

qui était intéressant dans leurs récits, c'était l'extraordinaire capacité des gorilles à imiter et à deviner les intentions des chasseurs.

« Si vous rencontrez un gorille dans la forêt, évitez de l'attaquer, car il vous attaquera plus rapidement et plus férocement », nous disaient nos camarades du lycée. « Évitez de le surprendre, car il se défendra. Restez visible afin qu'il observe tous vos gestes, souriez, déposez votre arme, ça le rassurera, retournez-vous et allez dans le sens inverse au gorille, alors il se retournera, aussi et s'en ira dans la direction contraire. Mais surtout n'essayez pas de jouer à l'humain plus intelligent et plus malin en cherchant à revenir sur vos pas afin de prendre votre arme. Alors vous seriez surpris de sa réaction féroce ».

Certains nous disaient encore : « Si tu le caresses, le gorille te caresse, si tu le gifles, il te gifle, si tu le gifles très fort, il te gifle très fort, mais seulement soit sûr d'avoir une mâchoire assez solide ». Le gorille fait juste ce que l'homme fait, il imite ses gestes, c'est un être essentiellement pacifique. Les bagarres entre les gorilles sont rarement sanglantes, même s'ils font ressortir leurs crocs, c'est juste pour impressionner. Ils se frappent le torse de leurs poings fermés pour signifier leur dominance, ils sont essentiellement herbivores et frugivores, c'est peut-être un indice de non-violence. Cependant, cela ne répond pas à notre question. Entre le gorille et le chimpanzé, qui est le plus fort ?

Habituellement, Mumba était très doux, mais il ne fallait pas le provoquer, il avait un comportement normal sauf dans ses relations avec sa compagne Osa.

Un jour, un ancien directeur du zoo rendit visite à Mumba. Celui-ci le reconnut et lui sauta au cou. Il l'embrassa tellement, si fort que le directeur crut qu'il voulait

l'étrangler. Il a fallu l'intervention de certains gardiens pour le tirer de cette galère.

Mais entre le gorille et le chimpanzé, qui est le plus fort ?

Monsieur Munger, père de trois enfants, travaillait au zoo du jeudi au lundi. Les week-ends, il était seul à travailler. Un samedi, alors qu'il faisait sa ronde habituelle, il entra dans la cage des gorilles pour leur donner leurs soins quotidiens ainsi que leur nourriture, puis sortit, ferma la porte mais oublia de la verrouiller. Erreur presque fatale. Mumba en profita, ouvrit la porte et attaqua Munger par surprise, le renversant par terre en le mordant d'abord au bras et ensuite à la hanche avant de se diriger vers sa compagne Osa. Ce fut l'un des seuls moments où Mumba démontra son affection pour elle. Ce samedi, Munger, seul au zoo, dut affronter les événements. Il se leva stoïquement, rampa, s'approcha d'un téléphone et composa au hasard un numéro de téléphone, qui également sonna au hasard chez un résident, heureusement. Il prit le temps de lui expliquer la situation. C'est ce bon samaritain qui composa le numéro de téléphone de la police municipale et l'informa de l'incident. Sans tarder, elle se rendit sur les lieux et transporta Munger à l'hôpital où il fut immédiatement interné. Il avait craint de ne pouvoir faire usage de ses bras dans l'avenir, priant pour ne pas devenir infirme. Rappelant à qui voulait l'entendre qu'il était père d'une jolie fille.

Cet incident créa un émoi au sein de la communauté, des travailleurs et des syndicats et remit en question la sécurité des visiteurs et de ceux qui travaillaient au zoo avec les animaux dangereux. Les déclarations de M. Goulet, le président du zoo, au moment de l'incident, n'ont rien fait pour rassurer les visiteurs et les travailleurs. Au contraire, ses déclarations jetèrent de l'huile sur le feu. « Munger est très chanceux, il aurait dû trouver la mort dans cet incident.

Mais pour l'instant rien ne sera changé au système de sécurité du zoo et aucun employé supplémentaire ne sera ajouté à l'horaire du week-end», a-t-il déclaré.

«Auparavant, les employés du zoo possédaient des armes à cartouches soporifiques, afin de se défendre en cas d'attaque d'animaux. Mais il fallait plusieurs minutes avant de constater l'effet sur les animaux et, pendant cette période, l'animal devenait plus agressif. L'administration du zoo, après évaluation des risques, décida que l'utilisation d'une telle arme entraînait un danger plus grand et mettait en péril la sécurité des visiteurs. Et par conséquent cette arme fut retirée».

Manifestement le zoo avait pris comme toujours la défense de son protégé Mumba et pour finir le président du zoo déclara : « Ce n'est pas au gorille de fermer sa porte ». Cette déclaration fit la une de plusieurs pages de journaux et d'éditoriaux dans la région. Les journalistes et le public trouvèrent les raisons du président simplistes et appelèrent le zoo à revoir ses méthodes de sécurité.

Un vieux sage africain, face à cet incident, aurait posé la question suivante à Munger : « Lorsque Mumba a ouvert la porte avez-vous usé de la violence afin de le contraindre à retourner dans sa cage » ? Avant de lui dire : « grâce à Dieu, c'est un miracle que vous soyez sorti vivant. Félicitations vous avez fait match nul avec un gorille ». Cependant, cela ne répond pas à notre question : entre le gorille et le chimpanzé mais qui est, donc le plus fort ?

Au zoo de Granby, près de Montréal au Canada, au pavillon Afrika où logeait Mumba il y avait, aussi des chimpanzés. Un jour, on logea temporairement un chimpanzé de près de cent kilogrammes dans le même îlot que Mumba. Le chimpanzé, dans le cadre de ses

promenades, de ses mimiques et autres gesticulations habituelles, commit l'erreur de piétiner le bout des orteils de Mumba, juste le bout. Orgueilleux comme tous les chimpanzés, il ne s'excusa même pas auprès de Mumba, il continua son chemin comme si de rien n'était en poussant ses chansonnettes habituelles, ce qui mit Mumba en colère. Mumba s'approcha de lui, le prit par la peau du ventre, le souleva au bout de son bras et l'envoya se fracasser contre le mur. Le choc fut, tellement violent que le chimpanzé fut étourdi. Il mit quelques secondes à se relever. On s'attendait à ce que le chimpanzé réplique. Eh non ! Le chimpanzé ne broncha pas d'un pouce, s'avoua vaincu et rasa le mur.

Entre le gorille et le chimpanzé, qui est, donc le plus fort ? C'était Mumba le plus fort.

Chapitre 8 : Mumba, Zira et le Viagra

Même si les naissances d'animaux en captivité restaient difficiles et rares, elles n'étaient pas impossibles. On notait çà et là des naissances et même au zoo de Granby. Les espoirs placés en Mumba afin d'assurer la survie de son espèce, mais aussi de laisser un héritier au zoo de Granby s'étaient avérés décevants. Une naissance aurait réduit la pression sur ceux restés en liberté. La tentative du prêt/échange d'Osa, la compagne de Mumba, avec le zoo de San Diego en Californie avait également été un échec. Mumba et Osa vieillissaient. De ce fait, les responsables du zoo pensaient à la relève et décidèrent à nouveau de faire affaire avec le Cameroun malgré les contraintes internationales. Mais cette fois, le zoo voulait acquérir directement un mâle et une femelle afin d'éviter les déceptions rencontrées dans le cas Mumba/Osa.

Le zoo prit contact avec un marchand d'animaux du Cameroun. Une commande fut passée à Monsieur Mony Onana, un paisible Camerounais qui gagnait sa vie en faisant le commerce des espèces exotiques. Pour un montant de trente-trois mille dollars canadiens, le zoo lui demanda de lui fournir un couple de gorilles je pense que la facture était impressionnante dans les années 80. M. Mony ne pouvait refuser une telle offre, car elle lui permettrait certainement de sortir de la pauvreté pour des siècles et des siècles.

M. Onana réussit à capturer un jeune couple de bébé-gorille. Malheureusement, le mâle décéda d'une infection inconnue mais en réalité non diagnostiquée. En effet, là-bas, la santé des gorilles n'est pas vraiment la priorité des gouvernements. De nombreux humains n'ont même pas accès aux soins de santé primaire. Les priorités sont vraiment ailleurs. Il faut les comprendre franchement. Et les rares vétérinaires qui ont eu la chance de se former en Europe se reconvertissent très souvent dans les métiers comme celui de boulanger. Enfants nous avons l'habitude de nous demander. Avec toutes ses études supérieures passées en Europe rien que pour venir soigner les chiens et les chats ?

En réalité, les gorilles se soignent eux-mêmes. Seulement, il faut qu'ils aient accès à leur trousse à pharmacie, c'est-à-dire la forêt. Mais en captivité, c'est impossible.

M. Onana fut, donc contraint de maintenir la femelle pendant six mois afin de se donner la chance de capturer un autre mâle, le zoo voulant absolument un couple de gorilles reproducteurs aptes à suppléer le couple Mumba/Osa.

Ainsi donc, le 7 janvier 1984, deux ans après avoir passé la commande, Zira la femelle gorille arriva seule à l'aéroport de Montréal-Dorval via Londres, malgré tous les efforts de M. Onana. Elle fut accueillie par M. Germain Couture, le directeur général du zoo à l'époque.

Pour faire pression sur Monsieur Onana afin qu'il capture le mâle, seulement quatre mille dollars en forme de note de crédit lui furent promis. « Il ne pourra toucher le reste, c'est-à-dire les autres 29000 dollars restants, que lorsque le mâle sera présent devant nous en chair et en os », affirma M. Duhamel président de la société zoologique. On fait plus confiance aux gorilles qu'aux marchands de gorilles.

Surtout quand il s'agit de Camerounais. Je sais de quoi je parle !

Je me souviens qu'il nous arrivait de passer la commande de la viande de gibier aux chasseurs, en leur fournissant cartouches, armes de location, provisions de chasse. Ils entraient dans la forêt et puis, on n'avait plus de nouvelles. Que devenaient-ils ? Certainement pas des gorilles. Ils ne revenaient au village qu'après prescription, comme disent les juristes, lorsque notre colère s'était estompée, parfois sans arme. Puis ils nous expliquaient qu'ils avaient été attaqués en forêt par des gorilles, que ces derniers avaient saisi et brisé la carabine. Durant leur fuite, ils s'étaient égarés dans la forêt ce qui expliquait leur retour si tardif. On devenait compatissant, leur donnant même les frais pour leurs soins médicaux, tout en se sentant coupables. Puis ils recommençaient.

L'achat et le port d'arme de chasse étaient strictement réglementés à cette époque. Je me souviens, aussi que lors du décès d'un propriétaire d'arme qui avait obtenu un permis d'achat d'arme de chasse, l'arme était généralement saisie par l'administration en attendant que la succession soit réglée. Un jour, l'administration se rendit compte que la réserve d'armes saisies après les décès de leurs propriétaires était presque vide. Des fonctionnaires véreux en avaient organisé un trafic. Après une enquête de la gendarmerie sur ordre de l'administration préfectorale, on demanda à tous les chefs de village de dénoncer tous ceux qui possédaient légalement ou illégalement des armes. Le butin fut impressionnant lors de la descente de la gendarmerie. On aurait dit que ces chasseurs préparaient une insurrection armée contre les gorilles. Ils faisaient ainsi un usage

disproportionné de la force. Pourtant, les gorilles sont non-armés.

Je me souviens, aussi que mon père, gendarme de profession, après avoir fait plusieurs demandes d'achat et de port d'arme de chasse de marque calibre 12, n'a jamais obtenu cette autorisation. Le rapport très confidentiel du lieutenant commandant le peloton de gendarmerie auquel il appartenait portait la mention en gros caractères rouges : Avis défavorable. Puis, pour raison supplémentaire, il déclara : « L'élément a tendance à discuter les ordres ».

On n'arrivait pas à croire qu'en tant que gendarme et portant les armes de service – fusil automatique qui, selon les professionnels, était, aussi léger et puissant que les kalachnikovs soviétiques d'où son nom de fusil d'assaut léger (F.A.L), et aussi pistolet automatique que nous appelions P.A, il n'avait pas l'autorisation d'achat et de port d'une simple carabine de chasse, une arme que nous qualifiions d'arme civile. De toute façon, cette décision, qui fut perçue à l'époque comme injuste, est reconnue aujourd'hui par moi comme équitable. En effet, c'était une justice pour les gorilles, car cette décision a sauvé plusieurs gorilles de la mort.

Les transactions et le tapage médiatique que faisait le zoo de Granby à propos de cette nouvelle acquisition de gorille en provenance du Cameroun alertèrent la communauté internationale et engendrèrent de nombreuses protestations.

Pour légitimer leur trafic, les responsables répétaient volontiers qu'ils sauvaient les pauvres petits gorilles des cruels Africains qui avaient tués leurs parents pour les manger. En 1984, le président de la Ligue Internationale de Protection des Primates, dans une lettre au service canadien

de la faune et au zoo de Granby, dénonça la capture de Zira et l'implication du zoo de Granby dans la capture des espèces en voie de disparition. Et demanda au Canada de refuser le permis d'importation au zoo pour le deuxième mâle, suggérant que Zira fut envoyée au zoo de Toronto, où elle pourrait s'intégrer à une colonie de jeunes gorilles, plutôt que de vivre à nouveau dans la solitude au zoo de Granby comme Mumba à ses débuts. Il conclut : « Le public ne serait certes pas aussi fasciné de voir des gorilles en cage s'il savait comment on les capture ».

Pour le zoo de Granby, toute cette machination médiatique n'était qu'un complot des extrémistes de Greenpeace ajouté à la jalousie des zoos américains. Aujourd'hui, les ambassades canadiennes sont tout simplement devenues des bureaux d'expertise conseil en immigration. Il est, aussi vrai qu'il y a plusieurs années, ces ambassades canadiennes n'étaient que des bureaux d'achats d'espèces exotiques en voie de disparition. Les responsables affirmèrent que c'était avec la bénédiction des gouvernements camerounais et canadien qu'ils avaient acquis Zira via des échanges diplomatiques. Le débat amena les responsables du CITES à visiter le zoo de Granby. Après leur visite, le gouvernement du Canada refusa d'octroyer un permis d'importation du deuxième gorille mâle. Cette décision ne sauva pas un seul gorille mais plusieurs, car la capture d'un bébé gorille entraîne toujours la mort de toute une colonie de gorilles.

Zira arriva au Canada à l'âge de 23 mois après avoir passé six mois à attendre la capture de son nouveau compagnon. Contrairement à Mumba, elle fut directement admise au zoo et confiée à une très jolie technicienne en santé animale, Mlle Nancy Farrow, qui affirma que Zira n'avait pas peur d'elle, était très affectueuse et se sentait de plus en plus à

l'aise. Zira semblait très bien apprécier les pommes mais aussi les oranges et les bananes. Et comme il fallait la préparer à son futur rôle de mère, une poupée lui avait été offerte mais aussi des ballons, des jeux de trapèze et un téléviseur qui meublait sa chambre. Elle passait la journée à défaire et à refaire sa paille posée au sol, en utilisant sa couverture comme bouclier de protection. Contrairement à Mumba qui adorait des émissions de séries animées comme *scooby doo*, Zira quant à elle, jeta son dévolu sur des séries policières chocs et violentes telles que *Miami vice*. Une série que j'aimais bien, aussi regarder à la télé. J'ignorais que quelque part, un gorille femelle avait déjà fait de même. Je me situais alors au même niveau que Zira en ce qui concerne mes préférences télé. Mais elle avait un avantage, elle avait un téléviseur dans sa chambre. Moi, je devais me contenter du téléviseur familial situé au salon. Un téléviseur communautaire, dirais-je, car c'est ainsi en Afrique. Rien ne vous appartient vraiment à vous tout seul. Selon Germain Couture, la domination de Zira était chaque jour de plus en plus évidente, incontestable et irréversible. Elle a fait son apparition comme invitée spéciale à une émission de Michel Jasmin, un animateur très populaire qui présentait une émission de très grande écoute. Mais, pour des raisons de sécurité, Zira fut mise en quarantaine à son arrivée, car l'importation d'un primate provenant de son pays d'origine est à risque pour l'homme et les autres primates du zoo. Durant cette quarantaine, il subit de nombreux tests pour dépister la tuberculose, la salmonellose, la shigellose et l'herpès.

Malgré toute cette attention, Zira était toujours en quarantaine pour des raisons de biosécurité, car sur recommandation, Zira devait être envoyée au zoo de Toronto où vivait déjà une importante communauté de

gorilles. Elle pourrait y être intégrée socialement et avoir des meilleures chances de procréer. Le zoo de Granby ne l'entendait pas de cette oreille après avoir fait tant de démarches et surtout subi les foudres de la communauté internationale, ce n'était pas au zoo de Toronto d'en tirer profit. Nous devons être sérieux. À chacun son gorille et son réseau de trafic.

C'est suite à une éclosion de shigellose au zoo de Granby, que celui-ci s'est résolu à envoyer Zira à Toronto, afin d'essayer de préserver sa santé. Pourtant, la santé de Zira était déjà chancelante, ça ne se voyait pas malgré le fait qu'elle avait été mise en quarantaine pour des examens médicaux.

À son arrivée au zoo de Toronto, Zira subit de nouveau une batterie de tests qui ont prouvés qu'elle réagissait positivement à la tuberculose. Cependant, les résultats ne prouvaient pas que sa vie fût en danger et qu'elle fût de la tuberculose, selon le vétérinaire du zoo de Toronto, Graham Crawshaw. Mais des précautions ont été prises afin de ne pas propager la maladie. La gardienne qui veillait sur elle portait toujours un masque, des gants et des vêtements spéciaux avant d'approcher Zira. Il faut l'avouer l'état de santé de Zira était « very special » comme le qualifia le vétérinaire du zoo de Toronto. En effet, les examens aux rayons X et des analyses de prises de sang ne démontraient pas que Zira avait la tuberculose. Ce sont des prélèvements de la peau, des biopsies qui ont révélées la réaction positive à cette maladie. C'était une première, les gorilles ne cessent d'étonner et de surprendre. Zira restait enjouée et avait toujours de l'appétit. Des signes rassurants pour la santé. Elle fut tout de même maintenue en quarantaine pendant plus de trois mois durant lesquels elle était en observation

et a subi d'autres examens de la part du gouvernement et du zoo.

Les résultats de ses examens sonnèrent comme un coup de tonnerre au zoo de Granby, car on soupçonnait un risque de propagation de la maladie, surtout, parce que malgré la quarantaine, Zira était entrée en contact avec le personnel, qui lui-même était entré en contact avec le public. Ce fut un état d'alerte maximale. N'oublions pas que nous vivons dans un pays où règne une industrie de la peur microbienne.

Apprendre que la tuberculose est là ? Transmise par un singe en chair et en os ? Imaginez les réactions. La technicienne qui avait en charge la garde de Zira fut immédiatement mise en quarantaine. Des examens immédiats ont été effectués. Dieu merci, le test de la tuberculose était négatif. Ouf ! Je voyais déjà les coupables, ces immigrants-singes.

Zira s'est bien remise de son épopée de Toronto d'où elle avait été transférée et soignée de sa tuberculose. En 1987, elle fut de nouveau transférée au Zoo de Buffalo aux USA où elle contribuera à implanter une colonie de gorilles. Elle y laissera un enfant appelé Kivu avant d'être à nouveau transférée au zoo de Granby.

Elle était jeune. Six ans alors que Mumba avait trente-sept ans. Y avait-il de chances qu'il procréât si on lui présentait de nouvelles femelles ? Toujours est-il dit que la présence de Zira changea un peu Mumba. Ils s'entendaient parfaitement. Il devint plus motivé et plus vivant sous le charme de Zira toute jeune et jolie. De nombreuses rumeurs portées par les media affirmaient qu'on aurait donné du Viagra à Mumba. Il est impossible de dire non vu les résultats, car selon plusieurs témoins qui auraient vu, il y a

eu accouplement entre Mumba et Zira. Une seule fois, disaient-ils pour confirmer la véracité de leurs observations.

Dans la forêt, les gorilles mangent plusieurs kilogrammes de feuilles par jour, parmi lesquelles de nombreuses feuilles dont les vertus aphrodisiaques ne sont un secret pour personne dans les vastes zones de forêts. C'est d'ailleurs en observant les gorilles et autres animaux consommer ces fruits et feuilles aux vertus aphrodisiaques et les réactions qui s'en suivirent que les populations se rendirent compte de leurs propriétés aphrodisiaques. Mais depuis que Mumba était au Canada, il consommait des tiges de céleri. Vous comprenez que les tiges de céleri n'ont pas vraiment de vertu aphrodisiaque. Il fallait, donc des suppléments de Viagra. Mais comme toujours dans le cas avec Osa, il n'y a pas eu de suite favorable et, donc pas de gestation ni de descendance. Nouvelle déception !

Zira finit par décéder le 16 décembre 2001.

Bien avant, le zoo abrita Caroline, qui avait vécu au zoo de Calgary et avait déjà prouvée qu'elle pouvait être mère, même si son bébé était mort à la naissance. Elle débarqua, donc au zoo de Granby dans l'espoir de séduire Mumba. Peine perdue ! Elle finit par s'en aller en 1998.

Chapitre 9 : Les conditions de vie au zoo de Granby

Grâce à un financement de la *National Research Foundation* des USA et d'une aide du gouvernement fédéral du Canada, une équipe du département de psychologie animale de l'université du Vermont aux USA a soumis les grands singes du zoo à une étude comportementale. L'équipe était composée de quatorze étudiants américains du niveau universitaire et de quatre étudiants du niveau collégial côté Canada Francophone. L'objectif de l'étude était d'observer les comportements des singes avant et après l'installation de nouvelles structures extérieures. « Durant leurs études, les chercheurs épiaient les singes minute après minute, ils relevaient tout, contrôlaient et immortalisaient avec des caméras tous les gestes habituels et inhabituels ainsi que les déplacements ». Il y a quelques années, les clôtures avaient été remplacées par de l'eau, créant ainsi des îlots et donnant l'impression aux singes qu'ils étaient à l'extérieur où ils bénéficiaient du grand air, du soleil et de la pluie.

Après les premières observations, on a construit de grandes structures en bois, des plates-formes et des trapèzes avec des cordes et des hamacs pour donner aux singes une imitation de leur milieu naturel. Ces structures furent principalement construites durant la nuit. « Les résultats de cette étude conclurent qu'un changement dans l'environnement des singes signifiait, aussi un changement

dans leur façon d'agir». Cependant, cette étude a permis de faire une distinction entre les différents groupes de singes. Si les singes sont devenus plus actifs, ils n'avaient pas les mêmes privilèges. On l'a remarqué à des degrés divers entre les groupes de singes.

D'abord, les orangs-outans étaient les plus heureux et ont été les premiers à grimper sur les plateaux et les plates-formes. Certes les orangs-outans sont arboricoles et vivent essentiellement dans les arbres, mais faisant ainsi plus d'exercices, ils se sentaient plus en forme et habiles et une des femelles augmenta même de taille et d'envergure. Auparavant, ils passaient leur temps à s'asseoir et à s'engraisser.

Chez les chimpanzés, on observait depuis longtemps que Gustave était le plus agressif. Il lançait des pierres aux visiteurs et certains en concluaient que Gustave était fou. Les membres de l'équipe de recherche demandèrent aux visiteurs d'arrêter de faire le singe devant Gustave. Pourtant, même en forêt, ces gestes sont habituels chez les chimpanzés pour protéger leur territoire. Ils le font à grands bruits. Au zoo, le manque d'espace rendait Gustave tout simplement plus agressif et c'était un moyen pour lui d'apaiser le stress. Avec les nouvelles structures, Gustave est devenu plus calme. Désormais, il se préoccupait des nouvelles structures, épargnant ainsi les visiteurs de ses coups de colères.

Durant cette étude on testa, aussi l'habileté des singes à chercher eux-mêmes leur nourriture. Alors qu'ils étaient habitués à être nourris directement par les gardiens, les chercheurs décidèrent de cacher leurs aliments dans du foin afin de les amener à retrouver eux-mêmes leurs aliments, comme ils le font en forêt, leur donnant ainsi une autre activité.

Seulement ce sont les gorilles Mumba et Osa qui ont utilisés le moins souvent leurs structures. Déjà, Mumba avait mis près de six mois à utiliser les premières structures construites par le passé. Mumba et Osa continuaient à vivre dans l'incompréhension conjugale. Ils s'asseyaient à longueur de journée pour regarder passer les visiteurs. Ils étaient les moins heureux, je dirais même les plus malheureux.

Cependant, dans leur rapport final, les chercheurs ont tenu à préciser qu'il s'agissait d'une étude portant sur l'habitat extérieur des singes, laissant dans l'ombre l'habitat intérieur où les singes passaient la plus grande partie de leur temps. Nous ne sommes pas dupes, car l'intérieur ressemblait beaucoup plus à des prisons. Une prison à l'imitation de Guantanamo où étaient détenus des singes écologistes et pacifiques.

Dans un livre intitulé : *Zoo, si les bêtes parlaient, si le public savait*, publié en 1986 aux éditions Michel Quintin, Louise Beaudin, vétérinaire en service au zoo, a décrit les conditions de vie qui prévalaient à cette époque au zoo de Granby. Selon elle, « la tradition orale y était toujours en vigueur, on s'en remettait à la mémoire des gardiens et à quelques vieilles factures. Pour les renseignements sur la provenance des animaux, les liens de parenté, l'état de santé, la nutrition, la reproduction, tout était à refaire. Sans dossier individuel, il était difficile de faire une planification à long terme ».

« Dans le pavillon des primates, l'espace était restreint, l'entretien malaisé, la distribution d'eau difficile, les blattes omniprésentes. Sur le plan de la nutrition, le foin ressemblait davantage à de la paille, il était jaune et poussiéreux, parfois moisi, ce qui causait des affections pulmonaires et les avortements. Quant à la viande, on

récupérait dans les fermes les animaux morts ou trop malades pour les abattoirs et de surcroît bourrés d'antibiotiques. La viande des chevaux tués aux barbituriques était donnée aux animaux du zoo. Nombreux étaient les employés qui ne connaissaient pas toujours les noms des animaux et certains d'entre eux ne savaient même pas lire». Comme des singes.

Pendant que dans les autres zoos du Monde à cette époque on donnait aux animaux de la viande de consommation humaine, à Granby, c'était de la viande avariée. Dans la nature, les animaux mangent bio.

« Pour se désaltérer, les gorilles devaient aspirer l'eau à travers un petit boyau qui plongeait dans un sceau de l'autre côté de la porte».

Après le décès d'un singe, les médecins vétérinaires de la faculté de Médecine vétérinaire ont d'abord refusé de faire la nécropsie, prétextant que les singes peuvent transmettre l'herpès, avant d'être convaincus que le risque était nul.

Le résultat de la nécropsie plus tard a indiqué qu'il était atteint de pancréatite nécrotique et de péritonite fibreuse. Aïe ! C'était vraiment grave !

Chapitre 10 : Mumba, candidat à la candidature

Un animateur de Radio-Canada, lors d'une émission satirique *infoman*, décida de présenter Mumba comme candidat indépendant dans la circonscription électorale de Sherbrooke. Cet acte de candidature était juste pour rire, mais également visait à capitaliser un certain vote contestataire des populations déçues par ces candidats faisant semblants d'être sérieux et qui faisaient des promesses électorales jamais tenues. L'enjeu était de taille. En plus d'être la circonscription de l'ex-Premier Ministre du Québec, Jean Charest, Mumba pourrait reverser un salaire annuel de 77 000 dollars à des organisations de charité et, notamment, venir en aide à ses congénères et reconstruire le zoo, selon son directeur de campagne.

Aidés de bénévoles, ils ont recueilli les cent signatures nécessaires à la présentation de sa candidature. Son directeur de campagne *infoman* – on va l'appeler ainsi – se présenta alors auprès du directeur du scrutin de la circonscription électorale de Sherbrooke.

Il était sérieux et avait promis de mener une campagne juste et équitable.

Pour l'occasion on lui ajouta un nom : celui de son père, Charron. Désormais, Mumba Charron était candidat à la candidature.

Le dossier fut reçu dans une première étape. Cependant, le directeur demanda des précisions auprès de la hiérarchie, le

directeur général des élections, résident dans la capitale provinciale, Québec.

C'est alors qu'on apprit que selon la loi électorale du Québec, pour être candidat, il faut être électeur, pour être électeur il faut être une personne. Le dictionnaire français définit une personne comme un être humain. Par conséquent, comme Mumba n'était pas un être humain, sa candidature fut rejetée. Les lois électorales exigent que certains candidats soient des humains mais pas toujours dans tous les pays. Aux États-Unis, il y a des critères d'âge, de résidence et de lieu de naissance, il ne faut pas être né au Kenya, comme le père de Barack par exemple. Sur ce plan Mumba serait recalé.

On peut, aussi exiger que le candidat puisse être capable de signer lui-même sa propre demande de candidature. Ce n'est pas un problème au Cameroun, si vous ne pouvez pas signer un document officiel on vous fait apposer vos empreintes digitales, on peut, donc le faire avec Mumba, car les gorilles ont bel et bien des empreintes digitales. Reste la définition de la notion d'être humain. Certains scientifiques affirment aujourd'hui au vu des résultats sur l'étude des gènes des gorilles et chimpanzés, qu'il est nécessaire de faire une reclassification des grands singes dans le genre Homo, celui auquel appartient l'homme.

Un être humain, c'est aussi celui qui possède certaines valeurs : bonté, empathie, joie, sentiment, compassion, etc. Les gorilles les possèdent aussi. On peut en discuter sur des pages, mais ceci n'est pas un livre de philosophie ou de théologie, c'est une biographie. Vous pouvez continuer le débat sur Internet.

Question du directeur de campagne de Mumba au directeur du scrutin de la circonscription électorale de

Sherbrooke : « Est-ce que vous avez peur que le Premier Ministre soit battu par Mumba ? »

Réponse du directeur des élections : je ne peux pas répondre à cette question.

À dire vrai les humains avaient déjà tout prévu afin d'écarter les gorilles des différents processus électoraux à travers le Monde. Si le refus de sa candidature avait été prononcé dans un pays africain, on aurait parlé de démocratie de singes. Mais dans un pays démocratique comme le Canada... !

Les politiciens canadiens savent très bien qu'ils sont moins populaires que les gorilles. Certainement, quand les gorilles nous entendent parler de démocratie, ils doivent rire.

Chapitre 11 : Le décès et la nécropsie de Mumba

En 2004, Mumba avait déjà atteint l'âge d'un patriarche chez les gorilles, son dos devenu argenté en témoignait. Il était déjà en réserve de l'écosystème, je veux dire en réserve de la république ou en réserve du zoo c'est-à-dire officiellement en retraite. Comme les *Homo sapiens*, les gorilles ne sont pas éternels et, au zoo de Granby, on préparait déjà à son insu ses funérailles ou si vous voulez, le transfert de sa dépouille. Comme une star d'Hollywood qui devient plus rentable après sa mort, on songeait déjà à l'après mort de Mumba, d'autant plus que Mumba avait été victime d'un malaise cardiaque au courant de l'année précédente.

C'est ainsi que M. Paré, le responsable éducatif au zoo de Granby contacta le Musée canadien de la nature à Ottawa. Dans sa lettre électronique dont j'ai obtenu copie grâce à la loi sur l'accès à l'information, M. Paré écrit en date du 21 octobre 2003 : « J'ai obtenu votre adresse électronique sur votre site Internet. Je cherche à joindre la personne responsable des collections des mammifères ou le conservateur en chef du musée de la nature afin de discuter de notre gorille des plaines Mumba. Mumba a eu 43 ans cet été, il a toute une histoire à son actif. Sa vie fut très remplie. Mumba est le premier gorille mâle au Canada. Il est arrivé au zoo en 1960 (en réalité en 1961). Actuellement Mumba serait le deuxième plus vieux gorille vivant en captivité au

monde. Mumba se fait vieux et nous sommes à préparer son décès. J'aimerais discuter avec quelqu'un du dossier Mumba. Nous aurions une proposition ou une offre à vous faire».

Le Musée canadien de la Nature a évidemment saisi l'opportunité et, dans un mail en date du 23 octobre de la même année, un responsable promet de « parler aux chercheurs d'ici (c'est-à-dire du musée) qui pourraient être intéressés par un tel spécimen (c'est-à-dire Mumba)».

C'est, donc par Internet que les négociations débutèrent. On eût dit des scientifiques-trafiquants d'organes et bio-pirates conscients de l'illégalité et de l'immoralité de leur démarche.

Le directeur de collection au Musée Canadien de la Nature, M. Roger Baird, saisit évidemment l'offre, si vous voulez la proposition du zoo de Granby. « *What a coup* » ! dit-il dans sa réponse toujours par Internet.

Cependant, comme au Canada les procédures administratives sont aussi lentes que l'agonie d'un gorille, il faut être patient, convaincre le conseil d'administration, rechercher les financements, rédiger et corriger les contrats et ainsi de suite. Mais le temps pressait. Nous étions déjà en 2005, soit deux ans après le premier mail. Le zoo relança le Musée : «*We should prepare our contract soon because the health of Mumba*» dit M. Paré dans un autre mail et d'ajouter : « Mumba peut mourir d'un jour à l'autre et nous devons être prêts». Avant cela, une mission du musée avait été détachée au zoo de Granby afin d'évaluer l'état de santé de Mumba. Cette mission avait conclu dans son rapport que Mumba pouvait encore vivre pendant deux ans « *an extra two years*» et que le sujet ne pressait pas. Au fait, Mumba vivra encore pendant cinq ans.

Les transactions allaient bon train entre le zoo et le musée. Mumba n'était nullement mis au courant. Son corps était mis à prix à la bourse des espèces en voie de disparition.

Mumba a-t-il été informé ? Non.

A-t-il signé son testament ? Non.

A-t-il laissé des héritiers ? Non.

C'est finalement en mars 2006 qu'un protocole de coopération est signé. Celui-ci préparait un contrat de donation qui a été signé en 2009, après la mort de Mumba. Selon ce protocole et contrat, le zoo de Granby se disait propriétaire légitime du gorille des plaines appelé Mumba et intéressé à faire en sorte que sa mémoire et son patrimoine fussent perpétués après sa mort. Le zoo et le musée réaffirmèrent partager des objectifs de sensibilisation du public au monde naturel et à leur responsabilité collective pour sa conservation et désiraient veiller à ce que Mumba continuât d'éveiller l'intérêt du public et de symboliser la préservation des espèces en voie de disparition, à seule fin de transmettre un message de conservation à un nouvel auditoire. Très nobles, leurs objectifs communs. Le musée désirait acquérir Mumba et l'exposer afin de souligner le lien étroit entre les grands singes et l'homo sapiens. Félicitations !

Ce protocole d'accord n'était en vérité qu'une intention de transférer, par acte de donation au musée, les droits et les titres sur les restes de Mumba. Précision : ceci n'était valable qu'après la mort du gorille, dûment constatée par un vétérinaire. Le protocole prévoyait, aussi les responsabilités des parties comme c'est souvent le cas dans les contrats. Avant de préciser qu'en cas de litige seul le tribunal de commerce de la province de l'Ontario était compétent. Il

faut toujours prendre des précautions juridiques même quand il s'agit d'une affaire de singe. On ne sait jamais.

Pour le Musée canadien de la Nature, l'acquisition du spécimen naturalisé par le Musée était en droite ligne avec ses objectifs stratégiques. Cette démarche d'acquisition avait été initiée par le donateur. Il s'agissait, donc pour le musée d'une offre non sollicitée et n'était pas une source de pression significative sur ses ressources.

Le 21 octobre 2008, au matin alors que Mme Poirier, une gardienne, effectuait sa tournée matinale, elle pénétra dans le pavillon Afrika où logeait Mumba. C'est avec stupéfaction qu'elle trouva Mumba sans vie, couché sur le côté, dans la position qu'il prenait d'habitude pour dormir. Mumba avait avalé sa dernière banane. Mumba est mort, vive les gorilles. Son corps était encore chaud et indiquait que sa mort avait eu lieu peu de temps auparavant. Ce fut la consternation générale. Mumba s'en était allé aux paradis des gorilles. D'habitude, il réagissait lorsqu'on lui parlait, ce n'était pas le cas ce matin. Pourtant, la veille, rien n'indiquait un malaise et Mumba avait pris son repas comme d'habitude.

En 2003, Mumba avait été victime d'un infarctus qui paralysa la moitié gauche de son corps. Il s'était majestueusement remis sur pied avec un courage de gorille, durant les semaines suivantes alors que personne ne pariait sur sa possible guérison. Mumba souffrait également d'arthrite aux genoux et on lui avait administré le *vioxx*, une molécule qu'on prescrit aux humains souffrant des mêmes symptômes, affirma le docteur Marie-José Limoges. Cette molécule fut d'ailleurs plus tard retirée du marché, après que des recherches eurent démontrées que sa prise entraînait de fâcheux effets secondaires, notamment une augmentation des risques d'infarctus.

Aussitôt son décès constaté, la procédure prévue dans le protocole de coopération entre le zoo et le musée canadien de la nature fut déclenchée.

Un communiqué-hommage « pour publication immédiate » a été ainsi émis par la direction de communication du zoo de Granby. Le corps de Mumba, qui pesait environ deux cent kilogrammes, a été immédiatement transporté à l'hôpital vétérinaire du zoo où il a été conservé en cryogénie. Dans l'après-midi, son corps a pris le chemin de la faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe dans la banlieue de Montréal, où une nécropsie a été réalisée afin de déterminer les causes exactes de sa mort.

L'annonce du décès de Mumba s'empara des médias « *from ocean to ocean* » à l'échelle du Canada. Radio, télé, presse écrite, cyberpresse annoncèrent le décès de Mumba. Dans un livre de condoléances ouvert sur Internet et au zoo, on pouvait lire çà et là de nombreux messages de sympathie, à commencer par ses demi-sœurs Nicole et Louise Charron, les enfants d'Huguette et Louis Charron, parents adoptifs de Mumba à son arrivée au Canada en 1961. Pour les deux jeunes dames, Mumba était leur demi-frère, il était le premier enfant de leurs parents. Leur mère leur avait toujours parlé de Mumba comme un fils. Selon les sœurs Charron, Mumba avait toujours adopté un comportement protecteur à l'endroit de la petite Nicole née alors que Mumba était encore dans le domicile familial. Selon elles, les visiteurs n'avaient pas le droit de prendre Nicole dans leur bras en l'absence de leur mère. Mumba tentait alors de leur tirer les cheveux s'ils passaient trop près de lui. « C'est le genre de frère que toute fille devrait avoir », déclara Nicole dans une interview donnée à un organe de presse canadien.

Et pourtant, on se souvient que des pseudo-spécialistes en psychologie animale avaient trouvé un bon motif pour précipiter le retrait de Mumba de la famille, prétextant qu'il développait de la jalousie et que de ce sentiment pouvaient découler des affrontements physiques.

Un jour, alors que Mumba avait quitté la maison familiale depuis près de 10 ans, les sœurs Charron lui rendirent visite au zoo en compagnie de leur mère. Et la mère de Mumba lui dit : « Si tu me reconnais tape les mains » ! Et Mumba tapa les mains. « Mumba est certainement une icône, car il a traversé trois générations. Plusieurs enfants l'ont vu au zoo quand ils étaient petits et sont revenus le voir avec leurs enfants et ensuite leurs petits-enfants. On n'a jamais vu une couverture aussi importante pour un animal de zoo », déclara un responsable du zoo.

« Ce gorille-là était plus qu'un gorille. Je me souviens toujours de son regard presque humain et, quand tu le regardais, tu te disais que cette bête-là n'avait rien à faire derrière les barreaux. J'aurais mis Vincent Lacroix à sa place sans hésitation», lança un internaute. Vincent Lacroix est considéré comme le Madoff Canadien. Il est l'auteur d'une vaste fraude à la Ponzi. Il a depuis plaidé coupable, il vit aujourd'hui en liberté dans une résidence de transition. Les paisibles gorilles sont en prison alors que les malhonnêtes citoyens sont en liberté.

Un autre affirma toujours sur Internet que « Mumba était un membre de la famille bien plus sympathique que Sarkozy». C'était probablement un Français qui, visiblement, avait des problèmes personnels avec Napoléon Sarkozy, l'ex président-roi de la France.

Certains trouvaient troublant et se souvenaient « de toute la tristesse qu'ils lisaient dans les yeux de ce titan emprisonné injustement ».

« Adieu, géant, tranquille repose en paix idole de la jeunesse », lança un autre. Dans cette longue liste d'hommages sur Internet, l'humour ne manquait pas mais aussi la franchise. Un autre admirateur de Mumba affirma se souvenir « de la peur des gens, lorsque Mumba perdait patience avec les visiteurs en se lançant dans la grande vitre du pavillon des singes. Les visiteurs tremblaient à l'idée que Mumba brise la vitre et administre une volée pour les grimaces qu'il recevait à longueur de journée. Une chance que le fabricant du verre n'était pas celui de la grande bibliothèque » certainement celle de Montréal.

« En sachant qu'il sera naturalisé et exposé au musée national, j'ai l'impression, affirme un autre, que ce geste démontre la valeur que l'homme attribut à l'animal en le considérant toujours comme une pièce de collection et de curiosité. C'est pour ça que sa famille a été exterminée. Pour une main empaillée, une tête servant de cendrier ou pour tout simplement impressionner la galerie ». Pouvait-on lire toujours sur Internet.

« Toute sa vie il assume, sans comprendre la curiosité animale de l'homme et cela se perpétuera même dans la mort. Si vous croyez que cela servira les autres gorilles. Disons que ce ne sont pas ceux que l'on croit », affirma Jean William avant de conclure : « Salut, Mumba, tu diras bonjour à Bob ». Bob était un chimpanzé qui tenta plusieurs fois de s'enfuir du zoo, il mourut très vite.

Comme les témoignages de sympathies sont aussi une expression de compassion qui sommeille chez les femmes,

une fille déclara : « La vieillesse d'un gorille est un décès par petits morceaux dans le zoo de la vie ».

« Mumba aurait eu droit à un repos en terre, malheureusement il en sera autrement. Même parti, il sera à nouveau exposé aux regards des humains. Tu seras à jamais graver dans ma mémoire», lança un autre, encore sur internet.

Deux pages Facebook furent ouvertes afin de lui rendre hommage mais aussi afin d'empêcher qu'il soit transféré et exposé au musée canadien de la nature à Ottawa, sans résultats.

Vingt-quatre heures après sa mort, le corps de Mumba a été transféré sans son pelage à la faculté de médecine vétérinaire pour y subir une nécropsie, afin de déterminer les causes exactes de sa mort. Pour une équipe de pathologistes habitués à réaliser des nécropsies de chiens, de chats et de porcs, réaliser la nécropsie d'un gorille de près de deux cent kilos est un événement rare qui n'arrive qu'une seule fois dans sa carrière.

Près de cinquante personnes, professeurs, cliniciens, étudiants et stagiaires ont profité de l'occasion pour se retrouver autour de la table d'opération.

L'opération s'est déroulée pendant huit heures, a affirmé le Dr Hélie, pathologiste qui a dirigé l'équipe et qui pratiquait sur Mumba sa deuxième nécropsie sur un gorille.

Le Dr Hélie était assisté du Dr Guylaine Séguin et de deux techniciens. La musculature de Mumba n'était pas atrophiée comme c'est souvent le cas avec l'âge. Ils devaient suivre un protocole scientifique rigoureux afin que les résultats soient fiables et reconnus par tous au sein de la communauté scientifique internationale.

«D'abord, les vétérinaires procédèrent à une série d'observations dites en langage technique observations in situ afin de rechercher les signes de traumatismes qu'aurait subi Mumba, mais aussi d'exsudats dans la région de l'œil ou du nez. Les hémorragies visibles à la hauteur de la cage thoracique ou encore d'odeurs particulières que pourrait dégager la dépouille». «Ensuite, le cerveau a été enlevé en un seul bloc et déposé immédiatement et entièrement dans une solution de formol, qui a les propriétés chimiques de stopper toute altération physique ou chimique susceptible de fausser les analyses scientifiques ultérieures. Pour ce faire, le cerveau a été enlevé par la bouche en sciant l'os du palais. La boîte crânienne n'a pas été ouverte, car il fallait maintenir l'intégrité du squelette de Mumba, qui devait être exposé plus tard au musée».

Au niveau du cœur, organe sur lequel pesaient tous les soupçons suite à son récent infarctus et à sa prise du Vioxx, «les pathologistes n'ont révélé aucun indice de plaques athéromateuses : la partie exposée à la lumière des gros vaisseaux était saine. L'aorte a été ensuite ouverte sur toute sa longueur pour s'assurer qu'aucun caillot de sang ne l'avait bloquée. Cependant, les pathologistes ont noté un certain durcissement de la paroi des vaisseaux, ainsi que quelques petites marques blanches à la surface du cœur et d'origines inconnues».

La nécropsie n'a pas pu permettre de déterminer avec exactitude les causes du décès de Mumba, mais tout semblait indiquer qu'il est mort de sa belle mort. Mort de vieillesse donc, même si des analyses plus poussées allaient être entreprises ultérieurement.



Le corps de Mumba après son décès. Photo Musée canadien de la Nature

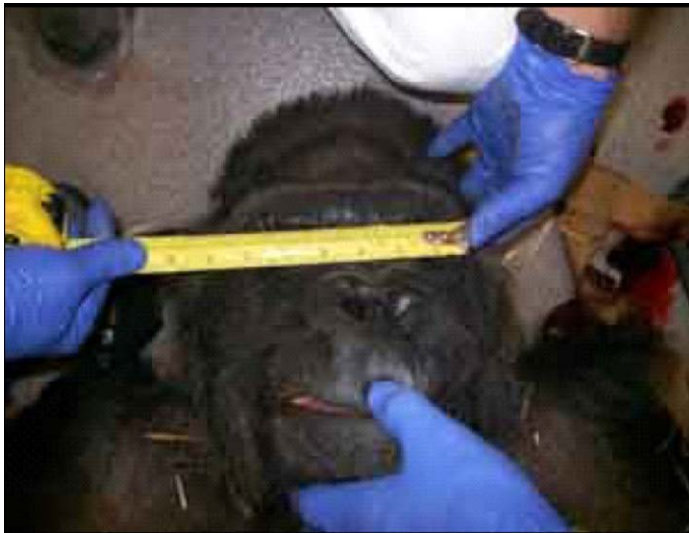


Photo Musée canadien de la nature

Chapitre 12 : La naturalisation et le squelette de Mumba

En 2006, pour célébrer ses 46 ans, alors qu'il vivait seul depuis et en retrait, le zoo décida de lui rendre un dernier hommage en érigeant une statue en bronze à son effigie d'une valeur de 50000 dollars. Pour la circonstance, un gâteau d'anniversaire fut distribué aux visiteurs présents pour célébrer l'événement avec Mumba. Mais celui décida de rester seul dans son coin. En effet, lorsque les gorilles atteignent un certain âge dans la nature, ils se mettent en retrait et errent seuls dans la forêt. Mumba avait atteint cet âge.

Je me présente : Pierre Gevry, taxidermiste, vingt-six années de métier, exportateur dans le Monde entier, travail garanti, professionnel dans ma profession à l'égard du monde animal de l'Amérique du Nord et de l'Afrique. Naturaliste exceptionnel apte à redonner une seconde vie au règne animal. Souci du détail et perfectionniste dans sa profession. Soyez sûr que Mumba le gorille qui faisait la joie des tout-petits et des grands au jardin zoologique de Granby en Estrie continuera à faire la joie à Ottawa et à accueillir des gens qui viendront du Monde entier admirer ce monument historique qu'est Mumba le gorille. Avec toute mon humilité et mon respect du monde animal. Sincèrement vôtre». C'est en ces termes que M. Pierre Gevry, perfectionniste et professionnel dans sa

profession, présenta sa candidature à un appel d'offres conjoint du musée et du zoo visant à naturaliser Mumba. Il conclut sa soumission en faisant une estimation pour ce monument dans l'histoire du Canada : « Deux mille cinq cent dollars canadiens et soyez assurés, disait-il, de la joie que vos yeux auront en voyant les regards illuminés des gens devant Mumba le gorille, de sa splendeur, de son authenticité exacte, de sa conformité dans son exactitude totale d'animal ». Il faut l'avouer, M. Gevry était un poète et un excellent vendeur. Quoi de plus normal alors de le voir remporter la soumission face à son concurrent de l'Ontario. Il énuméra ensuite ses nombreux clients en Hongrie, en France, en Espagne et même au sein des communautés autochtones du Nord Canadien, qui sont pourtant d'excellents taxidermistes de père en fils. Avant de finir en fin de page par un Nota Bene : « Renseignements disponibles sur demande, au plaisir d'œuvrer pour vous au monument historique qu'est Mumba le gorille. Le tout terminé avant avril 2009 au plaisir de tous ». De plus, l'échéancier était clair. Un véritable artisan professionnel dans sa profession.

Ainsi donc, c'est à M. Gevry notre « *Jésus Christ* » du monde animal que revint l'insigne honneur de redonner une seconde vie à Mumba. De le ressusciter, en d'autres termes. Avant son transfert à la faculté de Médecine vétérinaire pour nécropsie, la peau de Mumba avait été retirée et conservée au zoo, puis, transférée dans un congélateur dans les ateliers de M. Gevry dans le village de Saint-Paul d'Abbotsford.



Le corps de Mumba après que la peau fut enlevée. Photo Musée Canadien de la Nature



Photo Musée Canadien de la Nature

Il lui a fallu ensuite sculpter le corps de Mumba dans du polystyrène en s'inspirant des photos du gorille. Un protocole rigoureux a été suivi : un traitement préliminaire

de la peau a été effectué, consistant à écorcher la peau, à enlever toute la chair et la graisse et à retourner les lèvres et les oreilles. Ensuite, la peau a été salée pendant quarante-huit heures puis à nouveau conservée dans le congélateur. Il a fallu ensuite préparer la peau pour le lavage à l'aide d'un sel antibactérien et d'un dégraisseur suivit d'un autre traitement à l'aide d'une petite quantité d'acide formique.

La peau a suivi une opération de neutralisation et d'amincissement par fléchage, puis fut tannée dans une eau contenant des produits chimiques et du sel, le tout suivi d'un deuxième tannage.

Elle a ensuite été maintenue dans un bassin d'eau contenant de l'huile de tannage, puis retirée, égouttée et enduite d'une couche d'huile enfin, nettoyée et pliée.



Manutention de la peau de Mumba. Photo Musée Canadien de la Nature



Le retournement des oreilles. Photo Musée Canadien de la Nature

Pendant ce temps, M. Gevry devait sculpter sur un bloc de mousse de polystyrène le corps de Mumba en utilisant les tiges de fer pour les pattes et ensuite coller la peau sur le moule en respectant les détails de la musculature. Le spécimen a ensuite été monté sur un socle en contreplaqué, enveloppé d'un plastique et envoyé au musée canadien de la nature pour exposition.

M. Gevry a réalisé ce travail en deux cent quatre-vingts heures de travail, non sans difficultés. En effet, la peau de Mumba était fragile et des fragments se détachaient. Il demanda conseil à un embaumeur qui avait l'habitude de travailler avec les cadavres humains et y voyait des similarités dans la fragilité des peaux des personnes âgées. Pour cette raison, M. Gevry exigea cinq cents dollars supplémentaires du musée canadien de la nature.



Photo du moule en polystyrène sur lequel la peau de Mumba a été collée.
Réalisé par le taxidermiste Pierre Gevry/ Musée canadien de la nature

Une fois la peau retirée, la nécropsie réalisée et certains organes vitaux retirés, la carcasse de Mumba a pris la direction du Nouveau Brunswick où l'attendait l'équipe du Dr Don Mc Alpine du Musée du Nouveau Brunswick et de l'université Acadie à Saint John's. C'est cette équipe qui a eu la responsabilité de traiter le squelette de Mumba à l'aide d'un produit chimique qui le rendrait résistant à toute attaque par les insectes, avant de retourner le squelette à Ottawa. C'est finalement en pièces détachées que la carcasse de Mumba a pris la direction de Saint John's au Nouveau Brunswick. Dans plusieurs boîtes, les parties ont été recouvertes d'un papier absorbant, dans le cas où le spécimen viendrait à être décongelé durant le transport et laisserait couler un liquide rouge. Les différentes parties furent ensuite emballées avec un film plastique et étiquetées.

Une boîte contenait le crâne ainsi qu'une pièce de l'os occipital ; une autre, les mains avec deux phalanges détachées. Le thorax, quant à lui, ainsi que les omoplates et

le bassin étaient dans une autre boîte. Les os d'une jambe et d'un bras avaient été introduits dans la cavité du thorax et donc contenus dans la boîte citée précédemment.

Les mandibules, les rotules étaient dans une autre boîte, les os de l'autre jambe et de l'autre bras furent ensuite emballés dans une autre.

Une dernière boîte contenait deux autres os supplémentaires « *an extra bones* » comme on pouvait le lire sur le bordereau d'envoi. Je vous épargne des détails.

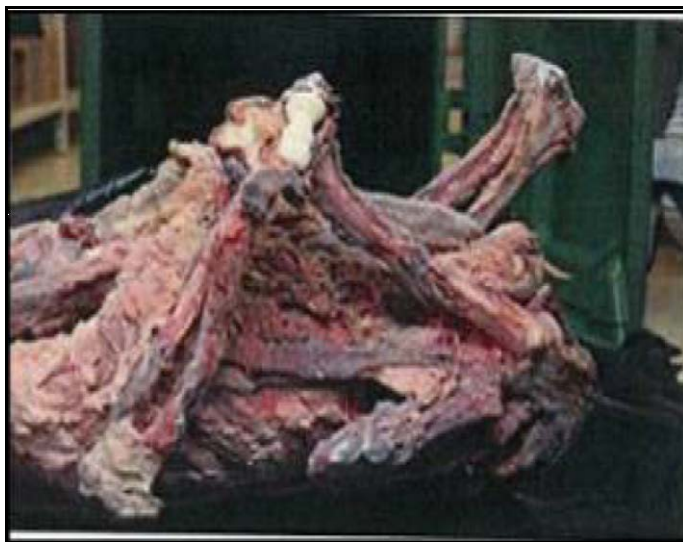
Le tout a été mis dans un contenant en plastique recyclable. Le genre qu'utilise la ville de Gatineau pour la collecte de ses déchets. Voilà pour le côté environnemental du projet. De qui se moque-t-on ? Mais de tout cela la carcasse de Mumba fait pitié. « We were completely horrified when we did a quick check- from what we see, it looks like the carcass has been largely defleshed [...] I am deeply, deeply sorry », déclara Natalia Rybzyński, chercheur au Musée canadien de la nature.

Les autorités du musée du Nouveau Brunswick furent quelque peu inquiètes quant à la possible implication des médias. Elles ne voulaient pas faire face à de nombreuses protestations d'organisations de défense des animaux et d'autres mouvements écologistes lorsque la carcasse de Mumba arriverait au Nouveau Brunswick.

M. Kamal Khidas se voulut rassurant et tint à garder cette phase de l'opération secrète. « Ceci n'est pas une chose dont vous voulez faire la publicité, nous devons taire son arrivée » : « we will keep things quiet », ajouta-t-il à l'intention de M. Don Mc Alpine.

« We want to keep every post-mortem treatment invisible to media and the public for questions of ethic, doing our work

in full serenity and so on », le rassura-t-il dans un autre mail.



La carcasse de Mumba. Photo Musée Canadien de la Nature



La carcasse de Mumba. Photo Musée Canadien de la Nature

Chapitre 13 : Frozen Mumba

Si au sein des tribus, Boulu, Chamba, Mbimu, et Bagando du Cameroun, Fangs/Ntumu du Gabon et de Guinée équatoriale, Mbochi, et Kwélé du Congo, lorsqu'on tuait un gorille, on prélevait certains organes, la tête, les parties génitales, les os, le cerveau, la peau, les dents et les cheveux pour certaines pratiques magico-médicales, aujourd'hui en Occident, on fait de même. Mais pas pour les mêmes raisons. On ne parle évidemment pas de pratiques magico-médicales, non, non c'est un terme réservé aux singes. Ici, on parle de pratiques médico-scientifiques c'est plus civilisé. Mais qui est plus civilisé ? Les gorilles ou les hommes ? D'autant plus que l'extrême civilisation est à l'origine de l'extrême barbarie, disait un auteur.

Déjà, depuis les années 2000, divers tissus de Mumba avaient régulièrement été prélevés dans le cadre de divers projets de recherche à travers l'Amérique du Nord. Sachant que les gorilles sont des espèces protégées, il est plus facile d'avoir accès au matériel génétique d'un gorille en captivité. « Même le cerveau, vous ne l'aurez pas », répondait alors M. Paré à M. Khidas qui essayait d'avoir les nouvelles sur l'avancement des travaux afin de récupérer sa carcasse. En effet, le zoo avait également pris des engagements avec diverses universités et l'AZA (*American Zoo and Aquarium*) afin qu'après la mort de Mumba, ses organes vitaux leurs soient réservés en exclusivité dans le cadre d'un programme de survie des espèces en voie de disparition, nous disait-on. Pour nous, les gorilles, qui avons des notions rudimentaires en biologie cellulaire et moléculaire, nous savons que lorsque les organes sont conservés dans de l'azote liquide, il s'agit de vous maintenir dans une prison perpétuelle.

Mumba croyait que sa mort allait le libérer de 48 années de captivité. Que non ! Il restera définitivement en captivité, je veux dire en prison. Quel acharnement !

Depuis l'arrivée de Mumba au Canada en 1961, des «scientifiques-vautours» américains n'avaient cessé de rôder auprès de lui, établissant sa formule nutritionnelle, le soignant, lui créant un espace de vie favorable à son épanouissement. Était-ce dénué de tout intérêt scientifique américain ? Toujours est-il que, dès la mort de Mumba, ces « scientifiques-vautours» planèrent au-dessus de sa dépouille et cherchèrent à emporter son corps. Ne le pouvant pas, ils se concentrèrent sur les organes vitaux et laissant aux scientifiques canadiens les organes non vitaux. Qu'allaient-ils bien faire avec des organes inertes comme les os ? Ce n'est que de la cendre solidifiée, semble penser les scientifiques américains. À quoi servent les cellules de gorilles au Canada dans un laboratoire de recherche sans financement ?

Le cœur, le foie, la rate ont été réclamés par les chercheurs du zoo de San Diego aux USA, dans le cadre du *frozen zoo*[®], une banque de tissus des animaux en voie de disparition. Le zoo de San Diego n'a pas confirmé la réception des organes de Mumba. « Nous n'avons pas d'information qui confirme que les échantillons des tissus de ce gorille particulier ont été reçus dans le *Frozen zoo*[®]. Nous pouvons vous dire que les échantillons de tissus sont généralement recueillis par les institutions qui les soumettent au *Frozen zoo*[®] (pas par nous) et que ces matériels génétiques sont dans une bibliothèque d'informations génétiques que nous préservons dans le cas où ces informations deviendraient utiles à l'avenir», m'a répondu Christina Simmons du zoo de San Diego.

Le plan de survie des espèces vise à assurer la survie de certaines espèces en voie de disparition, en maintenant les populations d'animaux en bonne santé et en assurant une diversité génétique au sein de la communauté tout en évitant les relations incestueuses. Le plan de survie des espèces, c'est aussi de la recherche, la conservation, la sensibilisation, les projets de réinsertion des espèces dans leur milieu naturel. Il fonctionne avant tout, en ce qui concerne les gorilles, comme un programme d'esclavagisme sexuel ou de prostitution animale. Les femelles gorilles, nos gorilles-Venus, je veux dire ces beautés tropicales devenues rares dans les zoos, sont transférées de zoo en zoo, grâce à des entremetteurs et proxénètes administrateurs des zoos, avec pour mission de se prostituer et de séduire les gorilles mâles, d'y semer l'amour et d'y implanter des colonies de gorilles, peuplant ainsi l'Occident de gorilles.

Selon Alain Farfard, le matériel génétique de Mumba possède une très grande valeur scientifique, car il permet d'établir des bases de données comparatives entre les gorilles nés en captivité et ceux nés dans la nature, comme Mumba. D'ailleurs, le Zoo de Granby a profité de la présence de Mumba durant près de 50 ans. Mais une fois son dernier soupir poussé, «sa valeur est plus grande pour un musée que pour nous», souligne M. Fafard du zoo de Granby.

Les morceaux d'oreilles de Mumba ont été également réclamés par le zoo de Toronto dans le cadre d'un programme de recherche sur la culture cellulaire des fibroblastes. En effet, selon des travaux préliminaires, il semblerait que les fibroblastes des oreilles de gorille se prêtent bien à la culture tissulaire. Les organes vitaux de Mumba se retrouvent, donc ainsi éparpillés à travers toute l'Amérique du Nord. Mumba n'a pas laissé de descendance,

mais les chercheurs espèrent un jour le voir cloné. Et pourtant, si le zoo l'avait voulu, il aurait pu tenter une opération d'insémination artificielle de la compagne de Mumba. En effet, une expérience similaire avait été réalisée avec succès sur une femelle gorille aux USA. Une autre équipe du centre des études avancées en paléobiologie de l'université George Washington aux USA, conduite par le Dr Rui Diogo, a fait ensuite le déplacement à Ottawa afin d'effectuer une étude comparative entre la musculature et les pieds des gorilles et ceux des humains. À la suite de ces travaux, une publication partiellement basée sur les observations faites sur Mumba et sur celles effectuées sur un autre gorille à Valladolid en Espagne a été publiée. Les chercheurs Américains ont également fait une découverte majeure de ce 21^{ème} siècle. Selon eux, les pieds des gorilles sont semblables à ceux des humains. Ce que nous connaissons en Afrique depuis des millénaires.

L'année internationale des gorilles c'était en 2009, Mumba est mort un an plutôt et pourtant, il est toujours dans l'esprit de tout un chacun. Le zoo a lui, aussi saisi l'occasion de lui rendre un autre hommage en faisant de lui une référence dans ses activités. Même mort, Mumba reste vivant dans l'esprit du public. En 2010, on fêtait l'année polaire internationale et le musée a associé le gorille à l'événement. Comme un gorille parti de la forêt équatoriale pour apporter son soutien aux ours polaires et aux phoques, avec lesquels il partage le même combat : celui de s'adapter aux changements climatiques et à la cupidité des hommes. « Mumba the Canada's silverback gorilla », pouvait-on lire sur les dépliants en anglais qui présentaient l'événement. Il faut dire que Mumba fait désormais partie du patrimoine canadien.

Chapitre 14 : Les autres gorilles célèbres dans le Monde

Sidonie, ma gorille et moi

Si Mumba est resté populaire au Canada et s'il a occupé le paysage médiatique, sa popularité restait circonscrite dans l'espace canadien. Il n'a pas eu une grande notoriété internationale ce qui est d'ailleurs à l'image de tous les organes de presse canadiens, exclusivement constitués d'une multitude de journaux régionaux, je dirais journaux municipaux tel que *le Journal de Montréal* ou *la voix de l'Est* à Granby. Les autorités du zoo furent évidemment surprises de constater que, dans le magazine français mondialement connu *Paris Match*, Sidonie, une femelle gorille camerounaise, avait fait la une dans les éditions de novembre et décembre 1974, sous le titre : *Ma gorille et moi*. On présentait Sidonie comme une femelle gorille élevée elle aussi au sein d'une famille avec les mêmes soins qu'un enfant. Ce qui surprit les autorités du zoo de Granby, c'est que les Français parlaient du cas Sidonie comme suit : « Une première dans l'histoire des hommes et des animaux, on élève un bébé-gorille comme un enfant ». Les autorités du zoo de Granby, cherchant à ouvrir une carrière internationale à Mumba et surtout voulant que *Paris Match* fît un reportage sur lui, écrivirent au responsable du magazine en France et leurs parlèrent de Mumba. Mais rien n'y fit.

C'est en 1972, que Sidonie est née au Cameroun. En France, si Sidonie avait été présentée comme le premier bébé-gorille

élevé comme un enfant, elle serait bientôt le premier bébé-gorille mal élevé. En effet, la ration alimentaire de Sidonie n'était pas préparée par des Américains comme celle de Mumba. Sidonie était alors nourrie exclusivement avec des légumes bouillis. Cette formule nutritionnelle française engendra une malnutrition chez le bébé-gorille et un retard de développement physique et mental, comme chez tous les bébés humains. D'autant plus que Sidonie était arrivée en France avec un cordon ombilical non cicatrisé. Quelle histoire !

Cette situation laissa des séquelles qui marqueront à jamais notre gorille femelle chérie. Les Français furent dans l'obligation de transférer Sidonie au Zoo de Howletts en Angleterre en 1974 où elle vit aujourd'hui. Quelque peu reconnue comme inadaptée mentale, Certains de ses doigts sont bloqués dans une position définitivement pliée. Elle s'adaptait mal, était toujours en colère et n'aimait ni les étrangers ni ses gardiens. À vingt-six ans, elle n'avait pas toujours de progéniture.

C'est heureusement le 22 janvier 2002, que Sidonie donna naissance à Kido, déjouant ainsi tous ceux qui croyaient qu'elle n'enfanterait jamais. Malheureusement, du fait d'une insuffisance de production de lait maternel, son bébé lui fut retiré.



Sidonie : Photo : Aspinall foundation, England

Nfumi Ngui, le gorille blanc

Au sein des peuples Fang de la Guinée-équatoriale et aussi répandu au Gabon et au Cameroun, un mythe se transmet de générations en générations par voie orale. Il existerait dans la forêt des gorilles blancs et noirs, totems protecteurs de tout le peuple Fang et protecteurs de la forêt, détenteurs de pouvoirs positifs, il s'agit d'*Essa Ngui*, les pères gorilles. Un gorille blanc et de surcroît totem protecteur ? Mon œil, semble répondre cette jeunesse instruite et nourrie au catholicisme. Encore vos histoires de vieillards qui n'ont aucune rationalité scientifique. Et pourtant, c'est ce qui sera démontré en cette année 1964 lorsque des chasseurs revinrent de la forêt de Nko dans la province de Rio Muni, en Guinée équatoriale, avec comme butin un bébé-gorille blanc. M. Benito Manié, le chasseur chef de groupe, l'appela alors Nfumi Ngui, qui signifie en langue Fang « Gorille blanc ». Un mythe venait d'être démasqué. Quelques jours plus tard, il le vendit pour l'équivalent de 90 euros d'aujourd'hui au Professeur Sabatier Pi, qui se trouvait alors en Guinée équatoriale dans le cadre de ses recherches sur les primates. À seulement 90 euros comparés aux 4000

dollars nécessaires à l'achat de Mumba, on voit là un écart considérable. De toute façon, à quoi sert l'argent entre les mains d'un paysan africain insensé ? se disaient certainement ceux d'en face.

Plus tard, Sabater Pi fut reconnu par la communauté scientifique internationale comme le découvreur du gorille blanc, unique spécimen répertorié jusqu'à ce jour. Quant à Benito Manié notre chasseur Équato-guinéen, il ne fut ni reconnu comme découvreur, encore moins comme co-découvreur. Un singe ne peut pas découvrir un singe, semblent dire ceux-là même qui décident qui découvre qui et quoi sur cette planète. Benito a certainement contribué à décimer la famille du gorille blanc, mais je connais des scientifiques-découvreurs qui ont fait pire.

C'est le 1^{er} novembre 1966, que Nfumi Nguï arriva à Barcelone où il a vécu durant tout le reste de sa vie. C'est à la suite d'un reportage du *National geographic*, magazine scientifique mondialement reconnu, en date de novembre 1967, sous le titre : *Snowflake, The First World's White Gorilla*, dont Nfumi Nguï fait la couverture, que finalement le nom de Snowflake lui fut attribué.

Snowflake a été extrêmement populaire et était la mascotte de la ville de Barcelone. Contrairement à Mumba, il avait du succès auprès des femelles. Il constitua un harem avec trois femelles toutes originaires de Guinée équatoriale et laissa vingt-et-un enfants et petits-enfants, aujourd'hui éparpillés dans les zoos à travers le Monde, en Allemagne, au Japon, en Angleterre et évidemment à Barcelone. Il devint ainsi le leader de son groupe, dominant, confiant, physiquement et mentalement rassurant malgré son albinisme et sa vision diurne légèrement plus faible qui, dans sa jeunesse, lui ôtait une certaine assurance.

Comme tous les Blancs, les gorilles blancs, en 2001 Snowflake fut atteint d'un cancer de la peau qui se développa sous son aisselle droite.

Comme tous les blancs, les gorilles blancs, il se plongea dans la solitude, ne souhaitant plus apparaître en public.

Comme à tous les gorilles blancs, les blancs, on lui administra des antibiotiques et surtout des antidépresseurs pour le soulager.

Comme tous les gorilles blancs enfin, il fut euthanasié et mourut le 24 novembre 2003. Il fut incinéré et ses cendres furent introduites dans une urne biologique, parce que fabriquée avec du matériel biodégradable. Snowflake fut enterré le 24 avril 2004, avec dans l'urne, la graine d'un arbre africain : le marronnier du Cap. Les cendres contribueront à faire fructifier l'arbre, transformant ainsi les cimetières de gorilles en forêts, mais aussi ces cendres contribueront à faire fructifier l'urne *Bios* qui était le premier prototype commercial.

Comme Mumba dans un bac recyclable, Snowflake, dans une urne biodégradable, symbolise le côté écologique qui cache un côté commercial. Nos deux gorilles sont ainsi devenus des supports publicitaires pour les taxidermistes, les zoos et les industriels.

Mumba et Snowflake font ainsi l'apologie du génocide de leur propre race animale, sans le savoir et sans le vouloir. Tuez les gorilles, leurs cendres régénéreront les forêts dans le cas de Snowflake. Tuez les gorilles, leurs cellules conservées dans l'azote liquide régénèreront leur race par clonage dans le cas de Mumba. Aujourd'hui, une Bourse Snowflake du Zoo de Barcelone est destinée à soutenir les projets de recherche portant sur la conservation de la nature.



Snowflake. Photo : zoo de Barcelone

Shou, le Camerounais du Japon

Au Japon en 2010, 332 chimpanzés et 22 gorilles dont 10 nés en captivité vivaient dans 53 zoos et instituts de recherche scientifique. C'est en 1959 que le premier gorille camerounais Oki arrive au Japon. À son décès en 2010, à l'âge de 53 ans, elle était la plus âgée des gorilles nés en captivité à avoir vécu dans un zoo. C'est dire qu'une fois au Japon, les gorilles comme les Japonais deviennent les doyens de l'humanité animale.

Elle était connue pour ses performances en haltérophilie et pour son aptitude à jouer les instruments de musique tels que les tambours. À son décès, elle a laissé en sol japonais Shou, un gorille mâle né au Cameroun en 1977 et arrivé au Japon en 1981. Shou est connu pour être un bon ouvrier-jardinier, il adore aider son gardien à accomplir différentes tâches domestiques du zoo telles que le nettoyage. Il aide volontiers les gardiens à refermer les portes en les débarrassant des obstacles qui viendraient à empêcher leur

fermeture. Il aime jouer des tours aux gardiens en dissimulant par exemple leurs chaussures et en observant leurs réactions. Daiko un autre gorille camerounais est mort en 2008.



Shou: photo Hamamatsu city zoo, Great Apes Information Network, Japan

Rigo, Nnom Ngui² au pays des Kangourous

Lorsqu'un chasseur britannique vivant en Australie décida d'importer un couple de douze lapins en Australie, il était loin d'imaginer que leur multiplication allait bientôt envahir tout l'écosystème australien et contribuerait à dévorer la végétation, faisant disparaître les pâturages, récolte, jeunes pousses d'arbres, menaçant ainsi l'existence même des Kangourous et de toute la biodiversité

² *Le chef d'État du Cameroun S.E Paul Biya a été élevé au rang de Nnom Ngui. C'est-à-dire au rang de Gorille silverback, guide pacificateur, maître suprême, protecteur de l'écosystème, détenteur de puissance et de pouvoirs positifs.*

autochtone, causant une catastrophe écologique et agricole. Tous les moyens de lutte utilisés contre cet envahisseur étranger : clôtures de plusieurs kilomètres de longueur, introduction de virus pour décimer la population de lapins, furent des échecs. Si la meilleure façon de lutter contre les criquets migrateurs qui déciment nos récoltes en Afrique, c'est de les tuer et de les manger, les Australiens l'avaient sans doute oublié. S'ils faisaient appel aux chasseurs de phoques du Canada, on ne parlerait plus de lapins en Australie.

Mais cette expérience ne servit pas de leçon aux Australiens et dès 1959, ils importèrent à nouveau des espèces étrangères : les gorilles. C'est en 1959 que le premier gorille camerounais Bulu arriva au zoo de Melbourne en Australie. Il était certainement le premier camerounais à s'y retrouver. En 1973, il fut suivi par un couple de gorilles camerounais : Rigo et Yuska. Ils constituent aujourd'hui la légion étrangère des gorilles camerounais au Pays des Kangourous. Rigo, après avoir vécu un temps isolé, manquait d'assurance. Il suivit alors un entraînement spécifique et intensif pour lui redonner la confiance et la sécurité dont il avait besoin, afin d'occuper son futur rôle de leader dans un groupe de gorilles. Être leader, c'est imposer le respect et la loyauté, diriger lorsqu'il faut se déplacer, manger ou dormir, intervenir en cas de dispute afin de régler les conflits et protéger le groupe contre les attaques extérieures. En d'autres termes le rôle de Nnom Ngui.

Il assure ce rôle bien évidemment avec son épouse Yuska. Renforçant ainsi la cohésion et l'unité africaine au sein de cette colonie de près de dix gorilles qui n'ont pas tous des liens de sang, mais restent unis par leur origine africaine.

Koko, l'Afro-Américaine

On ne peut faire ce tour des gorilles célèbres sans parler de Koko, cette femelle gorille qui est née au zoo de San Francisco d'un père gorille camerounais. Comme vous le constatez, l'état civil de Koko ne se trouve pas quelque part en Afrique dans la nuit des temps, comme disait M. Toupin à propos de Mumba. En d'autres termes, Koko n'est pas née au Kenya et les preuves existent. Koko est considérée comme le gorille le plus intelligent du Monde. Elle a pour enseignant un professeur d'université, qui lui a appris la langue des signes américains. Aujourd'hui, Koko maîtrise et communique parfaitement avec près de 1000 signes différents. Même si Koko n'a jamais publiée dans aucune revue scientifique, pas même dans un simple quotidien, il n'en demeure pas moins que les journaux n'ont cessé d'écrire sur elle et de nombreuses publications scientifiques et livres lui font référence.

Koko possède un chat comme animal de compagnie et est une preuve que les gorilles sont capables de communiquer, de transmettre et de décoder. Koko n'oublie pas ses cousins restés au Cameroun, puisqu'elle sait déjà communiquer, elle est consciente que de nombreux gorilles n'ont pas accès à l'éducation et elle a décidé d'y contribuer par l'intermédiaire de la fondation dont elle est ambassadrice : la Fondation Koko aux USA. Le matériel éducatif ainsi que des enseignements sont dispensés aux élèves du Cameroun. Elle est également impliquée dans les projets de conservation des grands singes.

Chapitre 15 : Cameroun, une diplomatie de gorille, de présence, et d'extermination

Il était coutume au zoo de Granby, lorsqu'il recevait un animal en don, de hisser le drapeau du pays donateur d'où était originaire l'animal. Le drapeau du Cameroun aurait dû flotter dès 1961, certainement bien avant l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Mais puisqu'il ne s'agissait pas d'un don mais d'un achat, et surtout que Mumba avait été racheté auprès d'un marchand européen, la question de la reconnaissance diplomatique ne se posait certainement pas. Vous avez dit diplomatie de présence et de participation ? Ou diplomatie de panda ? Mais non, diplomatie de gorille.

Déjà les premiers gorilles sont répertoriés aux USA vers les années 30. Et en 1964 un gorille camerounais Rudolph se retrouve en Afrique du sud, malgré le boycott imposé contre ce régime d'apartheid. Les zoos sud-africains contournent ensuite ce boycott pour acquérir un gorille camerounais dans un zoo en Ukraine.

Malgré l'existence des lois nationales et internationales, le trafic des espèces en voie d'extermination reste toujours d'actualité. La toute dernière, en 2002, est celle dite des « Taiping four », les quatre de Taiping. En 2002, quatre gorilles nés au Cameroun (*Gorilla gorilla gorilla*) se sont retrouvés au zoo de Taiping en Malaisie. Selon les

documents officiels, ils avaient été importés du Nigeria, pays limitrophe du Cameroun, où disait-on, ils étaient nés. Cependant, selon les documents des vétérinaires nigériens, ces gorilles étaient des gorilles des plaines de l'ouest (*Gorilla gorilla gorilla*). Or, au Nigeria on ne retrouve pas dans la nature des gorilles des plaines de l'ouest mais plutôt les gorilles de la rivière Cross (*Gorilla gorilla diehli*).

Selon les trafiquants, ces gorilles étaient nés des deux gorilles des plaines camerounais qui vivaient en captivité dans un zoo d'Ibadan. Mais seulement ces gorilles étaient âgés de quarante ans et, donc assez vieux. Par conséquent, ils ne pouvaient pas être les parents de ces quatre gorilles. De plus l'un d'eux, Aruna était décédé depuis longtemps.

Mais d'où venaient-ils donc, ces quatre gorilles ? Du Cameroun, et ils avaient séjourné pendant quelques mois dans un zoo au Nigeria où de faux certificats de naissance leur avaient été délivrés. C'est un peu comme si on délivrait des cartes d'Indien à quatre immigrants clandestins Noirs, certifiant qu'ils sont nés au Canada dans une réserve indienne, de deux parents amérindiens. Qui va le croire ? Les agents de l'U.S Border Patrol ? Une fois les preuves de l'origine des gorilles établies, ainsi que l'implication du zoo Ibadan, les organisations de défense et de protection des primates ont dénoncé auprès des gouvernements de Malaisie et du Nigeria leur complicité dans le trafic frauduleux des gorilles et ont exigé que les quatre gorilles retournent dans leurs écosystèmes camerounais. « Hier, la Malaisie a obtenu les plants de palmier à huile chez nous, et aujourd'hui, nous importons l'huile de palme de Malaisie. Aujourd'hui, elle revient prendre nos gorilles et demain nous importerons les gorilles de Malaisie », a déclaré un citoyen Camerounais. Avec un harem de quatre gorilles en bas âge, trois femelles et un mâle, il est certain que les

Malaisiens allaient se constituer toute une biocénose de gorilles. Les responsables du zoo de Taiping, pour se défendre, affirmaient que les quatre gorilles s'étaient retrouvés en Malaisie grâce à un programme d'échange entre le zoo de Taiping et d'Ibadan et qu'en retour, le zoo d'Ibadan allait recevoir des tigres de Malaisie.

Malgré tout, et après protestations, les quatre gorilles furent renvoyés en Afrique du Sud par où ils avaient transité. Mais, ô surprise ! L'Afrique du Sud décida de retenir les quatre gorilles, prétextant qu'ils seraient mieux traités dans un de ses zoos. Les gorilles intéressent tout le monde. Il a fallu deux années supplémentaires de négociations diplomatiques entre le Cameroun, l'Afrique du sud et les organisations de protection des animaux avant que les quatre gorilles retrouvent le zoo de Limbé au Cameroun le 13 décembre 2007, cinq ans après leur capture. Malheureusement deux de ces gorilles Oyin et Izan décèdent un an après leur retour au Cameroun. On aurait fait mieux de les laisser en Malaisie ou en Afrique du sud. A quoi sert le nationalisme de gorille si on est incapable d'assurer le minimum ? Lorsqu'on parle de mortalité infantile, on oublie très souvent celle de la mortalité «infantile» des gorilles au Cameroun. Au zoo de Limbé sur environ 21 gorilles, 10 sont morts seulement deux ans après leur naissance. On dirait un cimetière de gorilles ou un camp de concentration de gorilles.

Selon les données compilées auprès des zoos et dans la littérature, en 2010, il existait environ huit cent gorilles des plaines de l'ouest à travers le Monde. C'est la sous-espèce de gorilles la plus représentée dans les zoos. Parmi eux, environ 140 sont nés dans la nature, soit 71 au Cameroun, 7 au Gabon, 7 au Congo, 5 en Guinée équatoriale, et pour 50 de ces gorilles, on n'a pas pu déterminer leur pays d'origine

exacte, même s'il demeure vrai qu'ils sont nés dans la nature en Afrique. On peut, donc affirmer que, parmi les gorilles nés dans la nature, et ayant une origine exacte connue (environ 90) 80% environ sont nés au Cameroun, et qu'au moins 80% nés en captivité ont au minimum un parent ou un grand-parent camerounais, ils portent le fanion camerounais et assurent une présence diplomatique. Sur 558 gorilles décédés, 323 n'ont pas d'origine exacte connue, sur les 235 restants, 132 sont camerounais, 32 congolais, 26 équato-guinéens, 41 gabonais et 4 angolais.

Les responsables des zoos ne restent pas indifférents quand il s'agit de faire un léger clin d'œil au pays d'où est né l'un des parents de ses gorilles qui viennent à naître dans les zoos. C'est ainsi que certains portent les noms qui font référence au Cameroun, tel que Yokadouma qui est né en 1946, et est décédé au zoo de Buffalo le 5 mai 1983, ou encore Eseka alias Bobo né en 1948, et décédé au zoo de Cleveland aux USA le 24 mars 1966. Abong-Mbang né en 1954, et décédé en 1988, Lomié, Ndiki, Minta, ou Tsimi, Kumba, Kumbo, Bokito, Bafia ou Yaoundé nés en captivité. Bamenda, Bana, Bassa, Batanga, Obala, Douala, Bengbis, Batouri, Eyenga et même Mamfé.

C'est une diplomatie de gorilles, une diplomatie de présence mais malheureusement une diplomatie d'extermination des gorilles.

Chapitre 16 : La leçon d'éthique et de politique

Dans le protocole de coopération entre le zoo et le musée, le zoo de Granby déclara être le propriétaire légitime du gorille des plaines appelé Mumba. Quant au musée, il s'empessa de faire valoir que le zoo lui avait transmis à lui, à ses administrateurs et à sa succession les droits, les titres et les restes de Mumba. Il devint ainsi le seul propriétaire des droits d'auteur concernant tous les documents produits, donc toutes les productions et reproductions photographiques et vidéographiques. Le musée est, donc le propriétaire légal de Mumba, tandis que le zoo était le propriétaire légitime du gorille des plaines appelé Mumba, si on peut le dire ainsi. Entre la légitimité et la légalité de l'appartenance de Mumba, il y a certainement une question juridique, de sémantique, d'éthique et de politique. Lorsque j'ai demandé l'autorisation de publier les photos de Mumba, le refus du musée a été clair. «Je dois vous informer que ces photos sont destinées à votre usage personnel seulement. Vous ne pouvez ni les publier ni les reproduire en aucun format que ce soit (papier ou électronique) pour le grand public. Les droits d'auteur s'appliquent toujours. Le Musée canadien de la nature s'est engagé à préserver l'animal et à respecter l'image qu'il projetait de son vivant, à la demande du Zoo de Granby [...] À ce que je sache, il n'y a aucune photo du squelette de Mumba». De quelle image parlent-ils ? « Notre décision se doit d'être prise dans l'intérêt du Musée, et selon les accords

et conditions auxquels nous sommes déjà assujettis», me déclare l'un des responsables du bureau de la propriété intellectuelle. Veulent-ils préserver l'image de Mumba ou alors l'image du Musée et ses intérêts ?

Mais à qui appartient réellement Mumba ? Légitimement ou légalement ? Certainement ni au zoo ni au musée canadien de la nature. Mumba appartient avant tout à la communauté de son espèce ainsi qu'à l'ensemble de la communauté humaine la plus proche de son écosystème, même si celle-ci l'a trahi. Mumba était avant tout sous «protectorat écologique» des populations riveraines et par conséquent, il ne peut être considéré comme un élément du patrimoine canadien. Le séjour d'un gorille en Arctique ne le transformera jamais en ours polaire !

Aujourd'hui, on dénombre en Amérique du Nord et ailleurs dans le Monde près de huit cents gorilles qui y vivent en captivité. Ce nombre est très supérieur aux «gorilles anglophones» les gorilles de la rivière cross (*Gorilla gorilla diehli*) qui vivent aujourd'hui en liberté autour de la rivière Cross. C'est de la biodiversité inversée. La légalité et la légitimité dont se prévalent le zoo et le musée sont, donc nulles, absolument nulles. On se rend bien compte qu'en faisant don de Mumba au musée pour « qu'il continue à éveiller l'intérêt du public ». Il s'agissait tout d'abord que Mumba continue d'éveiller l'intérêt du public pour le zoo de Granby. Le zoo exigea que son nom soit affecté à toutes les opérations impliquant Mumba. C'était pour le zoo un moyen de se trouver un ambassadeur à Ottawa. Mumba devint ainsi une sorte de support publicitaire du zoo de Granby auprès de la communauté scientifique et des touristes.

Le taxidermiste, quant à lui « insista avec insistance », si je puis m'exprimer ainsi, pour que son travail soit reconnu et

que la mention de son nom figure sur le spécimen naturalisé de Mumba. On ne peut pas être professionnel dans sa profession sans maîtriser certains aspects du droit du commerce et du marketing.

Mumba est ainsi devenu un support publicitaire au profit d'organisations écolo-mafieuses et de leurs complices du génocide des gorilles. On dirait que Mumba a fait lui-même l'apologie de sa mort et du génocide des gorilles !

Dans les zoos, les animaux exotiques vivent dans les conditions qui ne peuvent nullement rappeler la vie des animaux en liberté, d'autant plus qu'ils y vivent en captivité. Les espaces dans les zoos sont inadéquats et mille fois plus petits que dans la nature, en surplus du fait que les animaux passent plus de la moitié de la journée dans les cages, pour certains. Dans les zoos, la chaîne trophique qui existe entre les animaux dans leur habitat naturel est rompue. Les animaux n'interagissent plus entre eux, ils perdent leur comportement naturel au profit des comportements anormaux. Ils vivent dans un état de stress, de frustration perpétuelle ainsi que dans un sempiternel ennui. Mumba a-t-il vécu heureux durant ses quarante-huit ans de captivité ? La réponse varie non seulement selon la perception culturelle de chacun, le degré de compassion des uns, mais aussi selon la fibre écologique et l'engagement social des autres.

Au zoo, des équipes de vétérinaires prennent soin des animaux, ce dont ils ne bénéficient évidemment pas en forêt, serait-on tenté de dire. Mais d'où viennent ces nouvelles maladies dont ils souffrent ? En liberté, dans leur habitat naturel, sont-ils tout autant malades ? Savez-vous que les animaux sont leurs propres vétérinaires lorsqu'ils sont en liberté dans leur milieu naturel ?

Qu'est ce qui caractérise un animal heureux ? Les zoos sont-ils idéaux ? Certes, il est difficile de répondre. Même si le rôle des zoos a un impact très positif sur l'éducation des enfants, les zoos ont avant tout pour but de satisfaire la curiosité des hommes, et par conséquent leur égoïsme. Pour se défendre, les zoos affirment que leurs animaux sont ainsi protégés des cruels Africains qui tuent leurs parents pour les manger.

Il y a plusieurs années, existaient déjà des zoos humains où les hommes dits « de races inférieures » étaient exposés à travers le Monde. Était-ce, aussi pour les protéger des cruels Africains qui tuaient leurs parents pour les manger ?

Que dira-t-on des phoques que les cruels Canadiens tuent pour les manger et pour la fourrure ? Ou encore des baleines que les Japonais tuent pour les manger ? Et « pour des raisons scientifiques », disent-ils. Doit-on mettre les phoques et les baleines dans les zoos et les aquariums pour les protéger des cruels Occidentaux qui tuent leurs parents pour les manger ?

Que dira-t-on, on l'a vu, lorsque les responsables du zoo proposent trente-trois mille dollars à un chasseur africain afin qu'il leur fournisse deux gorilles, comme ce fut le cas dans le dossier Zira ? Qui envoie qui tuer les gorilles ?

Si les prétendus cruels Africains tuaient les gorilles de façon systématique et barbare, comme le font les Canadiens au détriment des phoques, il n'y aurait à l'heure actuelle, plus un seul gorille dans la forêt.

Dans les sociétés traditionnelles africaines, le gorille était reconnu comme possédant des pouvoirs magiques. Il était le symbole du pouvoir, de la puissance et de la virilité. Autour de la rivière Cross au Cameroun, la chasse au gorille était autorisée seulement aux fins d'initiation des chefs

traditionnels et toute personne qui tuait un gorille pour d'autres raisons était exclue du village ou même condamnée à mort. On consommait la viande de gorille exclusivement lors des rituels afin d'incorporer sa puissance et sa virilité. Le gorille était, donc tué uniquement pour des pratiques magico-médicales. Il était, donc consommé avec modération et cela ne causait pas un réel danger aux populations animales. C'est l'introduction de nouvelles religions et médecines, ainsi que de nouvelles structures sociales, économiques et politiques qui ont modifiées les sociétés traditionnelles. Aujourd'hui, les gorilles sont tués pour des raisons économiques.

Les zoos sont devenus de véritables institutions de recherches scientifiques. Alors que ça et là des publications et des rapports de projet de recherche inondent les sites Internet, tels ceux du zoo de Toronto et d'autres, au zoo de Granby le seul rapport reste celui intitulé : Empreinte de la responsabilité, développement durable et biodiversité, publié en 2010 à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité. On peut lire sur le site Internet que « tous les animaux hébergés au zoo ont besoin de l'eau pour s'abreuver ou même pour se nourrir ». Ce rapport dresse le portrait de la consommation en eau et en électricité du zoo, de même que sa politique de gestion des déchets, et fixe des objectifs de réduction de consommation qui sont d'ailleurs atteints, voire dépassés.

Le zoo de Granby dit s'assurer que, lors de la réalisation de ses plans, la communauté profite d'une grande partie des retombées économiques. Entre 2004 et 2007, 90% de son budget de 54 millions de dollars a été dépensé dans les entreprises situées dans un rayon de 100 Kilomètres. Mais d'où viennent ces animaux qui vivent au zoo ? Puisque

leurs pensionnaires viennent du Kenya ou du Costa Rica à plus de 6000 kilomètres...

Le zoo de Granby se dit partenaire de recherche du *Nature Conservation Research Center*. Sur le site de cette structure, on ne voit pas sa trace ni comme donateur et sponsor, ni comme partenaire. Pourtant, même la très modeste radio et télévision du Cameroun y figure comme sponsor. Bon, c'est peut-être un oubli...!

Il se dit également partenaire de l'*International Elephant Foundation* avec une maigre contribution comprise entre 500 et 999 dollars en 2010, peut-on lire sur le site de cette organisation enregistrée aux USA. On y retrouve pourtant le zoo de Toronto dans une catégorie bien plus élevée. On peut également voir les engagements du zoo de Toronto à Madagascar et au Nigeria auprès du *Centre For Education, Research & Conservation Of Primates And Nature*. Mais le zoo de Granby ? En Abitibi-Témiscamingue au Québec.

Si l'un des principes de la convention sur la diversité biologique est basé sur la souveraineté des États quant à l'accès à leurs ressources génétiques, au Québec, on parle officiellement de souveraineté environnementale. D'accord, à moins que les impacts négatifs de vos projets et politique s'arrêtent là où la souveraineté des autres États commence.

Pourtant, l'un des objectifs de la convention sur la diversité biologique, ainsi que le protocole de Carthagène et de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, est précisément d'assurer ledit partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, y compris un accès approprié à ces ressources et le transfert adéquat des technologies

pertinentes, contribuant ainsi à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité.

Les avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques, tout comme de leurs applications et de leur commercialisation subséquente, doivent être partagés d'une manière juste et équitable entre les parties qui fournissent et celles qui utilisent ces ressources.

Dans les laboratoires, les recherches sont orientées vers le séquençage du génome des gorilles qui est très voisin de celui des hommes, et les recherches sur la culture cellulaire des fibroblastes des gorilles. Ils seront suivis de leur brevetabilité et de leur exploitation pharmaceutique et biotechnologique. Les retombées économiques seront limitées à 100 kilomètres autour des laboratoires comme au zoo de Granby.

Conclusion

Mumba était le deuxième plus vieux gorille en captivité, et né dans la nature. Il était un véritable Google vivant, du moins du monde animal. Quel autre animal peut-il se vanter d'avoir stocké dans sa mémoire quarante-huit années d'information de l'actualité chez les Blancs canadiens en surplus de ce qui est stocké dans la mémoire de son ADN ? Son patrimoine génétique renfermait une mine d'informations et était représentatif de l'ensemble de la biodiversité de la forêt et sa mémoire recelait l'ensemble du savoir traditionnel des peuples de la forêt, en surplus d'avoir vécu les grands événements au Canada, tels les Jeux Olympiques et la Foire Exposition Universelle de 1966. Il était également témoin de l'évolution politique du Canada. Il a connu pas moins de dix Premiers Ministres. La révolution tranquille du Québec n'avait aucun secret pour lui. Il connaissait bien les événements douloureux d'octobre 1970, et les ambitions souverainistes de la province francophone dans laquelle il vivait. Il a tout vu, mais comme chez les gorilles, l'important n'est pas le verbe.

Mais aussi Mumba représente la mémoire du zoo de Granby. Témoin privilégié des grands changements qui se sont opérés au sein de cette institution pendant cinquante ans. Il a également vécu les grands changements et l'évolution de la situation des animaux en captivité dans le Monde avec l'adoption des nombreuses conventions par-ci et par-là. Il a vécu l'implantation du secrétariat de la convention de la diversité biologique à Montréal avec

beaucoup de promesses non-tenues. Que de déception ! Et il s'en est allé.

Le zoo de Granby fut créé par Horace Boivin. Au départ, il s'agissait d'une ménagerie renfermant quelques chiens et des chèvres. C'est en 1953 que cette ménagerie est devenue officiellement un zoo. À cette époque, la seule attraction était une chèvre à trois pattes. Il faut l'avouer, les Canadiens ont des sujets d'attractions bizarres. Une chèvre à trois pattes ? On ignore si cette chèvre est née avec trois pattes ou a été rendue handicapée seulement dans l'intention d'amuser la galerie. Les Canadiens en sont capables. C'était avant que Mumba n'arrivât et prît définitivement sa part des choses huit ans seulement après la création officielle du zoo.

Le zoo a acquis des animaux par le truchement de personnalités importantes et très influentes de la planète. À l'instar de cet éléphant qui, dit-on, fut offert par Nehru lui-même en cadeau à toute la jeunesse canadienne. Le zoo a subi de grands aménagements durant sa phase de développement, notamment la construction du pavillon Afrika où logeait Mumba avec de nombreuses espèces animales originaires d'Afrique, mais aussi la construction d'un hôpital vétérinaire moderne, avec plus deux cents espèces animales différentes pour près de cent spécimens.

Selon de nombreux citoyens de la planète, les animaux ne sont que des objets et des produits alimentaires. Pourtant, ils sont capables d'éprouver des sentiments et des émotions, de former des images mentales et sont sensibles à la beauté et par conséquent, font preuve d'intelligence. Ne pas le reconnaître c'est faire preuve d'une pauvreté d'esprit. Il est vrai, les animaux ne possèdent pas de conscience de soi, c'est-à-dire une conscience réflexive, ils sont, donc incapables de raconter leur histoire. D'où l'objet de ce récit

sur l'histoire vraie de Mumba. Utiliser les gorilles à son profit sans tenir compte de leurs souffrances, c'est imposer la loi du chasseur, c'est-à-dire la loi du vainqueur, la loi du plus fort.

Adieu Mumba que ton esprit protège la forêt.

Annexe

COMMUNIQUÉ DU ZOO DE GRANBY

Zoo de Granby, Canada

525, rue St-Hubert, Granby, J2G 5P3

Granby, le 21 octobre 2008

Le gorille des plaines Mumba est décédé ce matin à l'âge vénérable de 48 ans. Originaire d'une forêt du Cameroun en Afrique, Mumba n'avait que 15 mois lorsqu'il est arrivé au Zoo de Granby, en 1961. À cette époque, on le confia à une généreuse famille de Granby qui l'éleva comme un véritable bébé humain. La suite appartient à l'histoire...

La famille Charron de Granby l'a élevé comme un vrai bébé (chaise-haute, couche, biberon...) de l'âge de 14 mois à 30 mois. Il s'appelait Dédé à l'époque.

Parmi les mammifères, il était le plus ancien pensionnaire du Zoo. Il a été le premier mâle gorille au Canada et le premier gorille au Québec. On a lancé un concours à l'émission « La vie qui bat » de Radio-Canada, au début des années 1960, pour lui trouver un nouveau nom : Mumba. Il aurait fait partie de l'Union des artistes tellement il a été médiatisé à l'époque.

Depuis 1994, Mumba a subi sept anesthésies, soit pour des examens annuels, pour des transferts de quartiers ou encore, pour une tentative d'électro-éjaculation. Les femelles Zira et Caroline ont déjà partagé la vie de Mumba et Zira semblait bien s'entendre avec lui. Il y a eu accouplement en 1998, mais sans succès. Malheureusement,

dû à son éducation « humaine », Mumba ne s'est jamais identifié à sa propre espèce. C'est probablement pour cette raison qu'il n'a pu se reproduire. Les femelles gorilles qu'on lui a présentées ne semblent l'avoir jamais intéressé.

Avant 1990, Mumba vivait dans un espace entouré d'eau au Zoo. Il a ensuite été déménagé dans l'ancien pavillon des primates. En 1997, on lui offrit un superbe aménagement dans le nouveau pavillon Afrika. Le jour, il se retrouvait dans un espace où coule un petit ruisseau en aval d'une belle cascade. On y avait disposé des rochers, des troncs d'arbres et des lianes, autant d'éléments lui permettant de se faire une cachette lorsqu'il recherchait la tranquillité.

Coupé de l'influence directe des visiteurs dans ce pavillon (grâce, entre autres, à des vitrines le séparant des visiteurs), Mumba était beaucoup plus calme et démontrait moins de signes d'agressivité. Il se permettait même de faire sa sieste tous les après-midi.

Mumba était considéré comme un très beau spécimen de son espèce. En 2002, lors de sa dernière pesée, il frôlait les 477 livres (217 kg). Mumba possédait un bagage génétique unique puisqu'il provient de la nature. Des tissus de Mumba étaient d'ailleurs conservés depuis plusieurs années pour des fins de recherche.

Mumba avait ses petites habitudes... Côté gastronomie, il appréciait particulièrement les légumes. Il adorait, aussi le thé et la tisane. Chaque jour, il recevait des surprises : maïs soufflé, œufs à la coque, gelée aux fruits, fromage cottage, couscous avec du persil, oignons... Mumba avait droit à du gâteau, spécialement concocté pour les gorilles par le gardien préposé à la cuisine des animaux du zoo. C'est une recette secrète à base d'avoine, de mélasse, d'huile, de raisins et de gélatine. Il était traité depuis janvier 2001 pour

le soulager de l'arthrite dont il souffrait depuis quelques années.

En 2004, il avait été paralysé d'un côté. Il s'était bien rétabli et son état de santé était demeuré stable depuis cet épisode. Mumba était officiellement à la retraite depuis le 14 juin 2007. Les gardiens avaient observé qu'il ne désirait plus aller dans l'habitat devant les visiteurs. Il semblait préférer demeurer dans ses quartiers au sous-sol du pavillon Afrika, l'endroit où il se retrouve chaque nuit depuis plus de 10 ans. Mumba était en bonne forme pour un doyen de 48 ans. Il mangeait bien et dormait bien. Mumba a largement dépassé l'espérance de vie moyenne de 35 ans des gorilles en nature. À l'échelle mondiale, très peu de gorilles, comme Mumba, ont atteint 45 ans d'existence dans un jardin zoologique. Mumba a vu défiler devant lui près de 20 millions de visiteurs au cours de sa vie.

Mumba est le seul résident du Zoo de Granby à avoir été témoin de toutes les époques et de tous les changements qui y sont survenus entre 1961 et le début des années 2000. Autrefois, il vivait dans une ménagerie vouée à l'observation des animaux. Il a terminé ses jours au sein d'une institution zoologique et scientifique de notoriété internationale vouée à la conservation et à l'éducation où tout a été fait pour assurer son bien-être.

Souhaitons que l'expérience qu'il nous a permis d'acquérir sur la garde en captivité des gorilles, favorise la sauvegarde à long terme de cette espèce animale des plus majestueuses.

Pour informations Directrice des communications

Bibliographie

1. Calgary Herald, Alberta, November 29, 1961
2. Peterborough Examiner, Ontario, October 26, 1961
3. The news, st john's, Québec, October 19 1961
4. La Voix de l'Est, Québec, May 26, 1961
5. L'Action Catholique, Québec, May 27, 1961
6. Barrie Examiner, November 1, 1961
7. Dayton advocate, Ontario, October 26, 1961
8. La Voix de l'Est, Québec, August 4, 1961
9. Galt Reporter, Ontario, December 28, 1961
10. The Sentinel review, Ontario, October 26, 1961
11. Sherbrooke Record, Québec, January 4, 1962
12. La Voix de l'Est, Québec, September 19, 1961
13. Sherbrooke la tribune, Québec, August 23, 1961
14. Montréal Matin, Québec, August 10, 1961
15. Rouyn Noranda Press, Québec, October 26, 1961
16. La Presse, Québec, July 27, 1961
17. Hamilton Spectator, July 26, 1961
18. Coderre Mainliner, Saskatchewan, November 8, 1961
19. Loon Lake Star, British Colombia, November 9, 1961
20. The Moncton Transcript, New Brunswick, October 30, 1961
21. L'Évènement Journal, Québec, October 31, 1961
22. La Voix de l'Est, Québec, September 19, 1961
23. L'Avenir de la Rive Sud, Québec, August 9, 1961
24. Pembroke Observer, Ontario, November 3, 1961
25. Le Journal des Vedettes, August 6, 1961
26. La Voix de l'Est, Québec, August 21, 1961
27. La Voix de l'Est, Québec, July 4, 1961
28. Cambellton Tribune, New Brunswick, August 2, 1961
29. Sarnia Observer, Ontario, December 28, 1961
30. The Evening Times-Globe, New Brunswick, October 26, 1961
31. Sherbrooke Records, Quebec, July 26, 1961
32. Halifax Mail Star, Nova Scotia, October 31, 1961
33. Stratford Beacon-Herald, Ontario, November 1, 1961
34. Leader Mail, Quebec, August 9, 1961
35. Le Droit, Ontario, August 11, 1961
36. Owen Sound Sun-Times, Ontario, October 26, 1961
37. The Oshawa Times, Ontario, December 28, 1961
38. Port Moody Advance, British Colombia, October 20, 1961
39. La Voix de l'Est, Québec, September 19, 1961
40. La Voix de l'Est, Québec, August 5, 1961
41. Ontario Intelligencer, Ontario, July 26, 1961
42. Hamilton Spectator, Ontario, January 4, 1962

43. Sherbrooke Record, Quebec, January 4, 1962
44. Claresholm Local Press, Alberta, November 2, 1961
45. Kitchener-Waterloo Record, Ontario, November 6, 1961
46. Consort Enterprise, Alberta, December 14, 1961
47. Le Devoir, Québec, August 12, 1961
48. Montreal Matin, Quebec, August 10, 1961
49. Luky Lake Weekly Broadcast, Saskatchewan, November 2, 1961
50. The Oshawa Times, Ontario, November 26, 1961
51. Imperial Review, Saskatchewan, November 30, 1961
52. Sherbrooke Record, Québec, August 1, 1961
53. Leader Mail, August 9, 1961
54. Port Perry Star, Ontario, October 19, 1961
55. Montreal Star, Québec, July 26, 1961
56. La Voix de l'Est, Québec, August 5, 1961
57. L'Action Catholique, Québec, August 11, 1961
58. Montréal gazette, Québec, August 10, 1961
59. La Voix de l'Est, Québec, August 21, 1961
60. Nelson News, British Colombia, October 28, 1961
61. L'Echo du Nord, Québec, August 16, 1961
62. Cape Breton Post, Nova Scotia, October 26, 1961
63. Mission City Fraser, British Colombia, November 1, 1961
64. La Voix de l'Est, Québec, July 11, 1961
65. Montréal Matin, Québec, August 1961
66. Red Deer Advocate, Alberta, October 26, 1961
67. La Voix de l'Est, Québec, January 3, 1984
68. La Voix de l'Est, Québec, January 13, 1984
69. The Record, September 21, 1984
70. La Presse, Québec, May 1, 1984
71. La Voix de l'Est, Québec, October 23, 1986
72. La Voix de l'Est, Québec, December 29, 1961
73. La Voix de l'Est, Québec, September 1980
74. La Voix de l'Est, Québec, December 29, 1981
75. International Gorilla Studbook, Christian R. Schmidt, zoo Frankfurt, 2010
76. Nouvelle Revue, Québec, November 25, 1981
77. Paris Match №1331/30 novembre 1974
78. Paris Match №1337/ 11 janvier 1975
79. Mugabe robert gabriel, « Souillure» or not « Souillure» ? R.J Lique, L'harmattan, 2010
80. <http://www.histoire-positive.com/pensez-y-a-2-fois>
81. <http://archives.radio-canada.ca/societe/education/dossiers/711/>
82. <http://www.nytimes.com/2005/05/10/international/africa/10gorilla.html>
83. <http://www.ippl.org/taiping-four-deal.php>

84. <http://www.aspinallfoundation.org/howletts/adopt-an-animal/?animal=25>
85. <http://www.aspinallfoundation.org/howletts/animals-at-howletts/viewAnimal/25>
86. <http://www.gorilla-haven.org/ghspecial.htm>
87. <http://www.berggorilla.org/english/gjournal/texte/18culture.html>
88. <http://www.cyberpresse.ca/la-voix-de-lest/actualites/200810/22/01-31734-une-vie-bien-remplie.php>
89. <http://tvanouvelles.ca/video/599707178001>
90. <http://www.aza.org/species-survival-plan-program/>
91. <http://www.cyberpresse.ca/la-voix-de-les>
92. </actualites/200810/24/01-32516-tiens-mon-frere-est-mort.php>
93. <http://blogues.cyberpresse.ca/lagace/2008/10/21/mumba-le-gorille-est-mort/>
94. <http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/story/2008/10/21/mtl-mumbagorilla1021.html?ref=rss>
95. <http://www.cyberpresse.ca/la-voix-de-lest/actualites/200911/07/01-919404-une-seconde-vie-pour-mumba.php>
96. <p://www.ledevoir.com/societe/59823/en-bref-mumba-le-gorille-du-zoo-de-granby-celebre-ses-44-ans>
97. <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/archives/2006/07/20060721-202548.html>
98. <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/medecine-veterinaire/le-gorille-mumba-revele-ses-secrets.html>
99. http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/mamans-quebec/gorille-granby-vieux-sujet_60045_1.htm
100. <http://www.Radio-Canada.ca/nouvelles/Science-Sante/2008/10/21/003-Granby-mumba.shtml no=728>
101. <http://www.cyberpresse.ca/la-tribune/estrie/200810/22/01-31751-mumba-au-paradis-des-gorilles.php>
102. <http://www.cyberpresse.ca/la-voix-de-lest/actualites/200810/22/01-31732-mumba-est-mort.php>
103. <http://pin.primate.wisc.edu/factsheets/french/gorilla/links>
104. <http://www.africanconservation.org/2007092025/about-acf/partnerships.html>
105. <http://www.cercopan.org/About%20Us/funding.htm>
106. <http://www.torontozoo.com/>
107. <http://www.elephantconservation.org/resource-center/donors/>
108. <http://www.koko.org/>
109. <http://www.shigen.nig.ac.jp/gain/ViewIndividualDetail.do?id=562>

Photo de couverture. Copyright, La voix de l'Est, Granby, Québec, Canada

Imprimé en Belgique par shopmybooks,

Une division de :

Peleman Industries NV

Rijksweg 7, 2870 Puurs, Belgique

Tel. +32 3 889 32 41

Fax +32 3 889 71 84

info@createmybooks.com

info@shopmybooks.com

VIVIAN NGUEPI DONGMO

MUMBA, LE GORILLE INDOMPTABLE

En 1961 des chasseurs traditionnels Bantou et des peuples autochtones Baka déciment au cours d'une partie de chasse un groupe social de gorilles dans la forêt du sud-est Cameroun. Un bébé-gorille rescapé est ensuite capturé puis vendu à des marchands d'animaux exotiques. Le bébé-gorille se retrouvera ensuite au zoo de Granby au Canada où il subira des expériences nouvelles d'éducation : à savoir être élevé comme un bébé humain par un couple de Canadiens Blancs, avant d'être brutalement retiré de l'affection de ses parents adoptifs pour mener près de quarante-sept-années de captivité au zoo de Granby. Années durant lesquelles du viagra et des femelles lui furent imposés sans succès afin qu'il laisse une progéniture. A sa mort au lieu d'être mis en terre, le bébé-gorille baptisé depuis Mumba va subir à nouveau des traitements inhumains et cruels de la part de ceux-là mêmes qui ont partagé son quotidien pendant près d'un demi-siècle.

Dans ce livre-hommage on retrouve de nombreuses photos intimes qui disent tant sur la vie du gorille Mumba qu'elles rendent inutiles les témoignages tristes et larmoyants. Le spécimen naturalisé ainsi que le squelette de Mumba sont aujourd'hui exposés au Musée canadien de la nature à Ottawa au Canada.

Lire ce livre, c'est contribuer à l'indignation que doit susciter le sort du malheureux Mumba et apporter sa contribution à la conservation de la nature et au respect des animaux.



VIVIAN NGUEPI DONGMO est né au Cameroun le pays d'origine du gorille Mumba.

Après avoir passé son enfance dans le sud-est forestier du Cameroun, il a obtenu un Master en surveillance de l'environnement à l'université de Liège en Belgique.

Il réside aujourd'hui entre le Canada et le Cameroun.